BULLETIN N° 17 DE LIAISON DE L'AMICALE DU 1er REGIMENT DE HUSSARDS PARACHUTISTES BP 20321 - 65003 TARBES CEDEX

Membre de l'Union Nationale de l'Arme Blindée Cavalerie Chars et de la Fédération Nationale des Associations Parachutistes

Mot du président 2

Mot du chef de corps 3

Au 3e escadron, 43 ans après 4

Evasion des six Hussards en Algérie (article paru dans « Historia » en 1973) 5

Saint Michel 2012 8

On tire les Rois au quartier Larrey 10

Saint Georges 2013 – en mai, fais ce qu'il te plaît 12

Décorations 14

Nouvelles de tous et vœux 2013 17

Nos joies et Miss Nouvelle-Calédonie 21

Nos peines 22

Livre du Régiment et Annales 2012 23

Le conseil d'administration et la boutique de l'amicale 24

Pages d'Histoire 25

VIE DU REGIMENT

1er escadron - Mission HARPIE en Guyane 28

2e escadron - Opération SERVAL pour le PRIAC 30

3e escadron - En mission au pays du Cèdre 32

4e escadron - Raid blindé au Mali d'Abidjan à Tombouctou et Gao 34

ECL - Les « Servir sans subir » au Liban 37

Le mot du Trésorier, du Secrétaire et activités à venir 40

Composition du Conseil d'Administration de l'Amicale

Président : Thierry ROUSSEAU
Vice-Président : Bernard DERACHE
Vice-Président : Pierre FAUGON
Vice-Président : Gal Jean-Claude GODART
Secrétaire : Bernard MICHELI
Trésorier : Jean-Claude LICKEL
Membre : Michel BUSSIERE
Membre de droit : Colonel Eric PELTIER
Membre : Patrice BROCHOT
Membre : Michel FORGET
Membre : Jean-Luc FOURCADE
Membre : José MOURA
Membre : Didier SONNEVILLE
Président d'honneur : Pierre GARREZ
Webmaster : Didier SONNEVILLE
Vérificateur des comptes : Pierre GARREZ
Vérificateur des comptes suppléant : Gérard BUNAZ

Crédit photos : Cellule communication du 1er RHP - Amicale du 1er RHP

LE MOT DU PRESIDENT

Chers Anciens de Bercheny,

L'Amicale a besoin de sang nouveau. Ce n'est pas une idée, mais une nécessité confirmée et nos effectifs montrent une stagnation voire une baisse. D'autre part, la moyenne d'âge de nos membres est en hausse du fait de l'absence de « jeunes » parmi nous. Je rappelle à tous que l'Amicale doit se renouveler en permanence.

Les contacts fréquents avec nos jeunes hussards et l'encadrement, me confortent dans l'idée que notre mode de fonctionnement n'attire pas les jeunes et que l'appartenance à notre Amicale ne leur apparaît pas comme une priorité, du moins dans l'immédiat.

Nous sommes nombreux à remarquer ce "vieillissement" et ce manque d'entrain des jeunes qui ne s'impliquent plus au service d'une communauté. Vous avez été nombreux à remarquer aussi, qu'un peu autour de nous dans les villes, à l'occasion des fêtes de quartier, il y a moins d'empreintes de convivialité, les jeunes "abandonnent" le quartier dès qu'ils le peuvent. Il n'y a presque plus de ces longues soirées autour d'un pot. C'est un phénomène de société diront certains, c'est internet et la télévision diront d'autres.

Je vous propose une courte introspection et une réflexion sur les trois questions suivantes :

- Pourquoi 80 % d'entre nous ayant eu un parrain pour adhérer à l'Amicale n'ont pas à leur tour recruté un filleul ?
- Pourquoi 20 % des nouveaux membres quittent-ils l'amicale avant la fin de la troisième année ?
- Pourquoi certains membres ayant dépassé cinq années de présence restent-ils, si leur santé le permet, membre de l'amicale pendant plus de trente ans, et attendent avec joie d'avoir des nouvelles de notre régiment par l'intermédiaire du bulletin de liaison ?

J'attends vos suggestions, aussi minimes soient-elles. Cet exercice difficile de réflexion met en balance l'avenir de notre Amicale. De vos réponses viendra le renouveau de notre union. Je ne vous demande pas seulement de parrainer. C'est relativement facile, quoique ... Je vous demande d'imaginer une source d'attrait, une idée de motivation, un effet d'entraînement des jeunes dans notre sillage. L'année prochaine, les commémorations du centenaire de la Grande Guerre peuvent nous offrir l'opportunité de montrer que le devoir de mémoire existe encore dans nos rangs.

Dans l'attente de votre concours, je vous informe de nos prochains rendez-vous :

- Repas de tradition le samedi 14 septembre à Tarbes,
- Ravivage de la flamme à Paris le jeudi 19 septembre,
- Commémoration de la saint Michel fin septembre à Tarbes à une date qui sera arrêtée par le chef de corps.

Enfin, je vous rappelle que je souhaite très fortement organiser des rassemblements hors du département des Hautes-Pyrénées afin de permettre à ceux qui sont relativement éloignés de renouer physiquement avec l'Amicale. Je l'avais d'ailleurs évoqué dans le mot du président du bulletin n° 16. Cependant je ne peux pas le faire sans vous, vu les distances. C'est pourquoi je renouvelle ici mon désir de voir affluer vos propositions concrètes pour m'aider à organiser ces activités décentralisées. Cette démarche doit vous permettre de mettre en valeur vos propres idées et de participer activement à leur concrétisation.

Je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes vacances « ensoleillées ». Profitons de ces deux mois estivaux pour nous rapprocher et vivre encore plus près de notre famille et de nos amis.

Thierry Rousseau
Président de l'Amicale du 1er RHP

MOT DU CHEF DE CORPS

Chers amicalistes,

Le 23 mai dernier, avec un peu de retard nous fêtions Saint Georges dans notre beau quartier Larrey. Ce 23 mai, nous fêtions également le retour de nos escadrons après une phase de projection opérationnelle dense, intense, exceptionnelle.
Le 1er escadron, sous les ordres du capitaine GEOFFRET, parti pour une mission d'entraînement et d'aguerrissement en Martinique a rapidement été engagé en Guyane afin de renforcer l'opération HARPIE et lutter contre l'orpaillage clandestin.
Les « *toujours plus oultre* » ont découvert la rusticité et l'exigence d'une mission en forêt équatoriale. Quant aux orpailleurs, ils ont découvert qu'il n'était pas bon se retrouver face à des hussards parachutistes !
Le 3e escadron, sous les ordres du capitaine de COINCY, l'ECL du capitaine DUBOIS et l'état-major du régiment se sont déployés pour six mois au sud Liban, dans le cadre de l'opération DAMAN au sein de la FINUL. Vous avez pu suivre dans le détail notre mission libanaise grâce aux reportages hebdomadaires de notre officier communication, le lieutenant LAUJAC ! Je n'y reviendrai pas.
Le 4e escadron avec le capitaine PHANBANDITH, engagé en Côte d'Ivoire dans le cadre de l'opération LICORNE, a participé dès le mois de janvier à la reconquête du Mali. Tombouctou, Gao, Sévare font désormais partie de l'épopée des « *Sans Répit* » !
Le 2e escadron du capitaine DONCIEUX et une partie de l'ECL épaulés par le 5e escadron du capitaine BERNADET ont armé la base arrière sous les ordres du commandant en second, le lieutenant-colonel MARTIN LAPRADE. Ils ont assuré cette charge avec humilité et ténacité.
Au cours de cet hiver, malgré un emploi du temps chargé et des effectifs limités, le régiment a aussi su répondre à la projection dans l'urgence d'un PRIAC du 2e escadron au Mali dans le cadre du GUEPARD TAP. Le peloton du lieutenant HERBELETTE a donc été engagé dans le massif de l'ADRAR des IFÔGHAS pour mener, avec le 2e REP et le 1er RCP, des opérations de ratissage et de destruction des cellules djihadistes identifiées. Ce peloton s'est retrouvé à pied ! Il a démontré qu'un hussard parachutiste sait aussi s'adapter et combattre sans sa monture !

Aujourd'hui, le régiment est au complet, enfin presque….deux petites équipes viennent de nous quitter pour le Mali !

Engagé sur tous les fronts, dans différentes configurations, sur différents types de matériels, pour des missions variées, Bercheny reste fidèle à sa réputation. Nos hussards parachutistes, s'adaptent, rayonnent et dominent leur environnement pour répondre à leur vocation opérationnelle !
Chers anciens de Bercheny, nous pouvons être fiers de nos jeunes frères d'armes : ils ont du cran et ils ont le sourire !
Nous pouvons avoir confiance en eux, ils sont l'avenir de notre beau régiment ; ils savent que les difficultés sont faites pour être surmontées. Avec la paupérisation endémique de notre armée de Terre et le contexte contraint que nous connaissons, les Bercheny ont un seul mot d'ordre : « ni angélisme, ni misérabilisme, mais optimisme de volonté ! ».
C'est avec cet état d'esprit, résolument volontariste que nous abordons ce deuxième semestre !
Que Saint Michel et Saint Georges continuent de veiller sur notre beau régiment !

Colonel Eric PELTIER
94e chef de corps

AU 3e ESCADRON, 43 ANS APRÈS

Le jeudi 26 avril 2012, à l'occasion de la Saint Georges, fête du régiment au quartier Larrey, nous nous sommes retrouvés quelques anciens du 3e escadron, escadron Genest.

Appelés du contingent 68/2A, c'est-à-dire incorporés en août 1968, nous étions là, Patrick Brunet, Henri Robert, Francis Planche et Christian Bessenay, avec notre ancien du contingent 68/1C Arena, et nos gradés de l'époque : le brigadier (chef d'escadrons) Michel Chardon, le maréchal des logis (Major) Serge Bouillaud, le maréchal des logis Bernard Gourguechon, le Mdl/chef (chef d'escadrons) Edouard Le Goff, le Mdl/chef Pierre de Lafitole, le Mdl/chef (chef d'escadrons) Michel Bussière et notre chef de peloton le lieutenant (général) Guy de Quenetain, presque tous du peloton du 3e escadron qui partit au Gabon en 1969, avec le capitaine Varret.

Quelle émotion de nous retrouver dans cette magnifique cour du quartier du 1er régiment de hussards parachutistes, quarante-trois ans après l'avoir quitté !

Notre prise en charge a été remarquable. Dès notre arrivée, le capitaine Arnaud de Coincy, commandant le 3e escadron, a été d'une gentillesse et d'une disponibilité exemplaire. Quelle joie pour moi, de me voir offrir en souvenir un béret rouge en remplacement de celui que je n'avais plus.

Quelle ne fut pas aussi notre surprise, au cours du repas de corps d'avoir été répartis parmi les jeunes hussards du 3e escadron, empressés de nous questionner sur notre passage au régiment, en tant qu'appelés, et d'entendre les mots du colonel Jacques de Mongros, à notre attention, suivis de l'ovation de tout le régiment pour notre présence à cette journée. Cela nous a rappelé le temps du colonel Combette. Et le chant de « **Bercheny** » !

Nos remerciements vont aussi à madame Aude de Mongros qui a accueilli chaleureusement nos épouses pour le dîner qu'elle avait organisé chez elle.

Petite émotion aussi lors de la visite du Musée des hussards, magnifique par la richesse des pièces qu'il renferme.

Merci à l'amicale, à son président Thierry Rousseau et à Bernard Derache, référent pour le 3e escadron avec qui j'ai eu un contact chaleureux et efficace.

A tous : Merci pour cette journée si riche en émotions.

Brigadier Christian Bessenay

L'escadron au Gabon en 1969

Quelques-uns au quartier Larrey en 2012

EVASION DES SIX HUSSARDS EN ALGÉRIE

Récit extrait de la revue « Historia magazine n° 363 du 10 décembre 1973 sur la guerre d'Algérie »
Avec l'aimable autorisation de monsieur Pierre BARON de Historia - 74, avenue du Maine 75014 Paris

Cantonné à Tarbes dans les Hautes-Pyrénées, le 1er régiment de hussards parachutistes se trouve, depuis 1954, amputé de son 1er escadron, qui est parti pour l'Algérie.

Sous le commandement du capitaine Martin, les quelques cent hommes, dont un grand nombre de jeunes du contingent, qui composent cet escadron, scindé en trois pelotons de jeeps, s'emploient à patrouiller dans le massif de l'Aurès à la recherche des hors-la-loi.

Le 16 février 1955, une patrouille comprenant le maréchal des logis-chef Baze, le brigadier-chef Gabet et les hussards Barbet, Coquet, Crotta, Gauvry, Malet et Melous tomba dans une embuscade montée par une bande de l'A.L.N à quelques 70 km de Khenchela. Ils étaient partis la veille de Seiar, au sud-est de l'Aurès, vers 17 heures, au moment où le soleil s'enfonçait derrière les derniers djebels des monts Nemencha. Leur mission consistait à contrôler l'identité des individus de ce secteur et notamment ceux d'un douar distant d'une dizaine de kilomètres, afin de découvrir un transport d'armes, la présence d'agents recruteurs ou de propagandistes nationalistes venus de Tunisie.

Le chef de la patrouille fit appel à un jeune guide musulman, Alouni, originaire de Khenchela. La nuit venue, ils installèrent leur bivouac dans la montagne. Après s'être accordé un repos bien mérité, ils quittèrent leurs hôtes, l'arme à la bretelle, en manches de chemise et empruntèrent, confiants, le lit d'un oued desséché toujours sous la conduite de leur guide Alouni. Alors que la patrouille parvenait au djebel Checkar, vers 16 h 30, ce fut l'embuscade. Les premiers instants de surprise passés, les parachutistes ripostèrent et ouvrirent le feu dans tous les azimuts, ne sachant exactement d'où provenaient les tirs.

Quoique les rebelles (une trentaine) ne fussent armés que de fusils de chasse et de quelques fusils, le combat devint rapidement trop inégal, d'autant que ces derniers amorcèrent un mouvement d'encerclement qui rendit le décrochage impossible. Se rendant compte, malgré l'état de ses blessures, de la gravité de la situation, le mdl/chef Baze invita ses hommes à se rendre.

Seul Alouni réussit à s'enfuir et revint au poste pour donner l'alarme. Les recherches effectuées permirent seulement de ramener les cadavres. Les hors-la-loi, après s'être emparés des six parachutistes et de leurs armes, avaient quitté les lieux les emmenant avec eux.

Arrivés à leur cache, ils dépouillèrent les prisonniers de leurs uniformes et de leurs objets personnels, les obligèrent à revêtir des habits élimés typiquement arabes et à se coiffer d'un turban. Ainsi affublés, ne mangeant pas tous les jours - leurs geôliers non plus d'ailleurs - , les prisonniers partagèrent dès lors tous les aléas que subirent les rebelles traqués par l'armée française.

Cependant, un fait vint modifier les conditions de détention de l'un d'eux.
Deux jours après leur capture, et alors que le chef des rebelles exhibait ses prisonniers aux habitants d'un douar, un de ceux-ci reconnut le brigadier-chef Gabet et affirma qu'il avait été très humain, lors d'opérations de contrôle. Désormais, celui-ci bénéficia d'un régime un peu plus favorable en ce sens qu'une certaine liberté lui fut accordée, tandis que ses camarades ne devaient sous aucun prétexte sortir de la grotte ou de la cache où les rebelles stationnaient. On lui fit comprendre néanmoins, que son évasion entraînerait *ipso facto* la mort de ses camarades de détention.

Le 22 février, soit six jours après leur capture, les hors-la-loi invitèrent leurs détenus à écrire, sur leur dictée, une lettre à leurs parents dans laquelle ils disaient : « …nous sommes avec les

partisans arabes, qui nous traitent fort convenablement. Nous mangeons à la table du chef. Ces gens-là ne sont pas les bandits que disent les journaux. Ce sont des patriotes qui luttent pour la libération de leur pays. Ils ne nous veulent aucun mal. Intervenez auprès de nos députés ou d'un ministre pour que cette guerre inconcevable prenne fin au plus tôt. Alors, nous vous reviendrons, en civil cette fois, et pour toujours. »

Rebelles et prisonniers se déplaçaient de nuit à travers les djebels, parcourant des dizaines de kilomètres d'une seule traite, se cachant la journée dans des grottes. Mettant à profit la liberté toute relative dont il bénéficiait, le brigadier-chef Babet essayait, à chaque halte, de situer géographiquement le lieu où ils se trouvaient et, par voie de conséquence, de déterminer la direction qu'ils prenaient lors de leurs pérégrinations nocturnes.

Vers la fin du ramadan, il recueillit, de la bouche d'un de ses gardes, une information de la plus haute importance qui le confirma dans son intention de s'évader en compagnie de ses camarades. C'est un *Dakota* de l'armée française qui en fut la cause. En effet, comme il passait au-dessus de leur lieu de détention perdant progressivement de l'altitude, une porte déjà ouverte, Gabet pensa que cet avion s'apprêtait à atterrir à quelques kilomètres de là. Posant la question à l'un de ses gardiens, celui-ci lui répondait que l'avion se rendait à Ferkane.

Gabet n'en demandait pas plus. Il ne lui restait qu'à agir rapidement et avant que les hors-la-loi ne levassent le camp. Gabet élabora, à cet effet, un plan de fuite qui recueillit l'agrément de tous. Il fut convenu que Gabet et Melous se chargeraient de maîtriser les trois gardiens qui se tenaient en permanence devant l'entrée de la grotte, assis à même le sol, leur arme posée sur les cuisses. Les deux autres rebelles, dont un de moins de seize ans, n'étaient pas armés et ne présentaient donc pas de danger.

Le jour « J » fut fixé au lendemain, 22 mai 1955. Dès que le soleil atteignit le ponant, plongeant la grotte dans une semi obscurité, l'heure était venue d'agir. Les poches emplies de sable, le brigadier-chef Gabet s'approcha des trois gardiens armés et se précipita sur eux, leur en jetant des poignées dans les yeux. Au bruit de la bagarre, Melous surgit, comme prévu, de la grotte pour prêter main-forte à son supérieur hiérarchique et compagnon d'infortune. Un véritable corps à corps s'engagea.

S'étant emparé de l'arme de l'un d'eux, un Stati, Gabet frappait. Ses coups étaient d'une violence telle que la crosse du fusil se brisa. De son côté, Melous parvint à neutraliser son adversaire. Le troisième gardien s'enfuit avec son arme. Melous engagea immédiatement une course poursuite et parvint à abattre le fuyard. S'étant rendu compte que sa victime avait la même pointure que lui, il le dépouilla de ses chaussures ; mais il se trouvait séparé de ses camarades.

Entre temps, les quatre autres prisonniers avaient quitté la grotte. Et combien fut grande la surprise de Gabet en voyant un de ses camarades tenant un jeune rebelle par le cou, tous deux effrayés par le spectacle qui se présentait à eux. L'autre rebelle non armé avait dû s'enfuir au début de la bagarre. Un autre hussard, en pleine crise de nerfs, refusait de partir. Les cinq comparses s'éloignèrent enfin à toutes jambes en direction du sud où, suivant les calculs de Gabet, devaient se trouver Ferkane et le camp de la Légion étrangère. Ils entreprirent alors un véritable marathon. Ils coururent toute la nuit, toujours sans chaussures, les pieds ensanglantés.

A un moment donné, des aboiements leur signalèrent la présence d'un douar, ce qui signifiait le risque d'être repérés. Et c'est d'un pas encore plus rapide qu'ils le contournèrent. Ils ne possédaient que deux fusils, Melous ayant le troisième. Mais ils étaient fermement décidés, au cas où ils seraient interceptés, à lutter avec l'énergie du désespoir jusqu'à la mort. Quelques instants après qu'ils eurent franchi le premier danger, ils entendirent à nouveau les aboiements des chiens du douar. Cette fois, il n'y avait plus de doute, les rebelles étaient bien à leurs trousses. Ils n'en pouvaient plus mais ils fonçaient comme des automates toujours en direction du sud.

Ce ne fut qu'au terme de leur évasion qu'ils surent que « leurs poursuivants » n'étaient en fait que leur camarade Melous, ce dernier, pendant que le groupe des cinq s'accordait un peu de

repos, après une nuit exténuante, avait pu, sans le savoir évidemment et à quelques centaines de mètres de distance, dépasser ses amis. Parvenu à un douar, toujours son Stati à la main, Melous eut la chance de trouver un autochtone qui lui proposa de le conduire à Ferkane. Tous deux enfourchèrent un cheval et se rendirent, par la seule piste qui existât dans le secteur, au camp de la Légion étrangère, où ils firent une entrée très remarquée par l'accès principal de poste, le 23 mai 1955, vers 16 heures.

Dès que Melous lui eut expliqué la situation, le commandant du camp envoya une patrouille, dans la direction que lui avait indiqué le hussard, afin de récupérer les cinq autres fugitifs. Une heure environ après l'arrivée de Melous, la sentinelle placée à l'entrée septentrionale du camp signala la présence insolite d'un groupe d'individus. Par mesure de précaution, il arma la mitrailleuse dont ce poste était équipé.

La patrouille de la Légion n'étant pas encore revenue au camp, il ne pouvait en toute logique, s'agir des cinq jeunes hussards. Dès que le groupe se fut suffisamment approché du cantonnement, quelle ne fut pas la surprise des légionnaires en voyant ces cinq individus revêtus d'habits en loques, hirsutes, hâlés comme des indigènes, avec une barbe de plusieurs mois, titubant de fatigue et, de plus, armés. Encore avaient-ils pris soin de se débarrasser de leurs turbans, sinon la méprise eût pu leur être fatale. En outre, la sentinelle de faction était de nationalité allemande, ce qui n'arrangea pas les choses. Alors Gabet jeta son arme à terre et s'avança dans sa direction les mains en l'air, les autres demeurèrent à distance par mesure de prudence.

Après avoir réussi à se faire reconnaître, ce furent les retrouvailles avec Melous et l'explosion de joie.

P.C…

Photo déjà publiée dans le bulletin de liaison de l'amicale n° 16 de décembre 2012

CONSTANTINE 1956-1957 ??? Le Préfet, le Cdt MARTIN, le Gal Cdt la Place.
Les 6 Hussards évadés de chez les Fellaghas…

SAINT MICHEL 2012

C'était un ciel bleu, vierge de nuages qui dominait la cérémonie de la Saint Michel, ce 5 octobre 2012. Des couleurs traditionnelles manquaient sur les rangs, Bleus et Verts étant en Opex avec l'ECL au Liban.
Les unités présentes, auxquelles s'étaient joints les membres de l'amicale et les personnels civils, simplement rassemblés près du mémorial, ont été présentées au lieutenant-colonel Jérôme Martin-Laprade, chef de corps par suppléance du régiment. L'honneur à l'étendard, suivi d'une vibrante Marseillaise précédait la lecture de l'ordre du jour du chef de corps, en mission au Liban. Le souvenir de nos Hussards tués au champ d'honneur fut commémoré par un dépôt de gerbe au pied de la Flamme. Après la sonnerie « aux morts », les trois escadrons présents défilèrent en chantant « *Bercheny* », accompagnés, vocalement parlant, par bien des amicalistes. Un vin d'honneur, servi devant le réfectoire étancha quelque peu la soif de circonstance. Avant de passer au buffet, la prière du para entonnée par l'ensemble fut suivie d'une photo collective.
Simple, cette cérémonie avait un côté familial prononcé favorisant une communion de pensée et une franche cordialité.
Repas pris, regroupement exécuté dans la salle de cinéma afin de délibérer sur l'ordre du jour. Le « treizième » personnage du conseil d'administration ayant été identifié (il y eut aussi la question sur la normalité du président), les modifications concernant les statuts furent proposées au vote et acceptées à l'unanimité.
Cette réunion relativement brève permit aux amicalistes de se retrouver en compagnie de l'active et de forcer le ton sur nos vieux chants martiaux. Certains durèrent sur zone, d'autres en des lieux de perdition.
Ainsi prit fin cette Saint Michel 2012.

Jacques Magherini

1er REGIMENT
DE HUSSARDS PARACHUTISTES

« ON TIRE … LES ROIS AU QUARTIER LARREY »

Moment de vœux, d'encouragements et d'espoir, à l'égard de la grande famille de Bercheny en ce 12 janvier 2013. Les Melchior, Balthazar et Gaspard, prénommés aujourd'hui Jean-Luc, Michel et Bernard étaient venus des quatre coins non pas d'Orient, mais du « Grand Tarbes ». Ils souhaitaient tous apporter leur soutien et leur enthousiasme à la base arrière, en communion avec les escadrons en Opex.

En l'absence du colonel Peltier, au Liban, le lieutenant-colonel Martin-Laprade, dans son discours d'accueil, transmis les vœux du chef de corps. Il souligna également l'importance de l'amicale :

- « … Vous êtes le troisième poumon de Bercheny… On compte sur vous, pour nous soutenir et nous apporter votre enthousiasme dans les moments difficiles, comme faciles… ! »

Le discours s'acheva par les nouvelles fraîches des escadrons engagés sur tous les fronts. Une fois de plus, dignes de leurs anciens, ils s'illustrent et portent haut les valeurs et les vertus du Régiment.

A son tour, le président Thierry Rousseau, après avoir fait respecter une minute de silence pour le premier soldat français tué au Mali, remercia les personnels d'active, présents et absents qui vivent en parfaite osmose avec l'amicale.

- « … Vous nous permettez de nous retrouver souvent dans le cocon familial qu'est Bercheny et dans la convivialité et la bonne humeur… Face aux nombreux défis qui nous attendent, loin d'être des plus faciles, nous vous souhaitons le succès dans vos missions et grandeurs dans vos actions avec ce souci d'entraide mutuelle, qui a toujours fait la force de ce régiment, de notre régiment ! »

- A vous l'amicale, que votre chemin de vie vous rende heureux, tout au long de cette année 2013. Que les douceurs des rencontres qui nous ont réunies au long de ces années perdurent, malgré les distances et le temps… »

La fête ne dura pas sept jours comme du temps des Saturnales, personne n'eût la fève, aucun « roi » ne fut désigné par les jeunes soldats pour faire ce qu'il voulait. Dommage que les traditions se perdent !

C'est donc, dans le conformisme le plus total, que les galettes furent dégustées, et le champagne apprécié.

Ces retrouvailles, toujours aussi fortes ont permis à bon nombre d'entre nous de parler une fois de plus du passé, mais de vivre pleinement l'instant présent.

Peu, ont osé se projeter sur l'avenir…

Mais, à nos âges, est-ce bien raisonnable ?

Bonne année 2013 à tous !

André Corbière

SAINT GEORGES 2013 - EN MAI, FAIS CE QU'IL TE PLAÎT

Par un beau matin de printemps, ce jeudi 16 mai le 1er régiment de hussards parachutistes fêtait la Saint Georges, à laquelle étaient conviés les amicalistes.

La journée commença par un rassemblement sur la place d'armes, le chef de corps accompagné de cavaliers se présentèrent à cheval aux grilles du quartier pour passer en revue les troupes, tradition oblige.

A la fin du cérémonial les escadrons se rassemblèrent en maillot de sport aux manches longues et aux couleurs des unités, pantalon de treillis rangers face au bâtiment central pour diverses épreuves physiques et ludiques.

Au cours de la matinée les amicalistes se regroupèrent aux abords du foyer avant de se diriger vers le mess de la gendarmerie mobile pour un déjeuner avec les épouses, autour du président. Pas moins de trente-trois convives festoyèrent en présence du général Jean-Claude Godard. Après avoir passé une heure trente à déguster les divers plats du menu, nous sommes allés à la chapelle du Sacré-Cœur pour une messe dédiée à Saint Georges.

De retour au quartier Larrey la mise en place de la prise d'armes sur les pelouses se fit sous la pluie pour 17 h 30. Mais c'était sans compter sur notre saint Patron du jour qui vint à la rescousse. Ainsi le vent souffla sur les nuages qui furent chassés hors du périmètre de la cérémonie et le soleil nous accompagna pour le restant de la célébration.

Les unités qui rentraient de séjour au Liban et de l'opération Serval au Mali prirent leur place dans le dispositif, en présence du préfet et sous l'autorité du colonel adjoint de la Brigade parachutiste.

Après la revue des troupes les autorités procédèrent à une remise de décorations comprenant trois Médailles militaires, un ordre national du Mérite, une croix de la Valeur militaire et trente-quatre médailles de la Défense nationale or et argent, ainsi que trois médailles d'honneur du travail, deux en vermeil et une en argent.

En clôture, tous les escadrons défilèrent en chantant sous l'œil des autorités et de l'amicale.

Nous nous sommes dirigés vers la salle de cinéma pour une présentation de l'opération SERVAL au Mali, par le capitaine Sayfa Phanbandith commandant le 4e escadron et le lieutenant Herbelette du 2e escadron parti avec son peloton en renfort au sein du 2e régiment étranger de parachutistes

de Calvi, avant de rejoindre au gymnase l'ensemble du régiment pour le repas de corps qui se termina par le chant de Bercheny en français et en hongrois identité de notre fondateur.
Très belle journée passée au sein de Bercheny. Par **SAINT GEORGES VIVE LA CAVALERIE !**

Robert Fouillouse

DÉCORATIONS

Décret du 3 mai 2013 portant concession de la Médaille militaire

JORF n°0105 du 5 mai 2013 page 7742

Par décret du Président de la République en date du 3 mai 2013, pris sur le rapport du Premier ministre et du ministre de la Défense et visé pour son exécution par le grand chancelier de la Légion d'honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 7 février 2013 portant que les concessions de la Médaille militaire du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont décorés de la Médaille militaire :

Pour prendre rang du 31 décembre 2012

ARMÉE ACTIVE

Labed (Habib), maréchal des logis-chef,
arme blindée et cavalerie ; 25 ans de services.

Décret du 8 novembre 2012 portant concession de la Médaille militaire

JORF n° 261 du 9 novembre 2012 page 17669

Ministère de la Défense

Par décret du Président de la République en date du 8 novembre 2012, pris sur le rapport du Premier ministre et du ministre de la Défense visé pour son exécution par le grand chancelier de la Légion d'honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 4 octobre 2012 portant que les présentes concessions de la Médaille militaire sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, les personnels militaires n'appartenant pas à l'armée active, désignés ci-après, sont décorés de la Médaille militaire :

Grévin (Georges, Pierre) 4 décembre 1937,
Brigadier, Arme blindée et cavalerie, Cité

Promotions et nominations dans l'ordre national du Mérite.

JORF n°0261 du 9 novembre 2012 page 17538

ORDRE NATIONAL DU MERITE

Décret du 8 novembre 2012 portant promotion et nomination

Ministère de la Défense
Par décret du Président de la République en date du 8 novembre 2012, pris sur le rapport du Premier ministre et du ministre de la Défense et visé pour son exécution par le chancelier de

l'ordre national du Mérite, vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 3 octobre 2012 portant que les présentes promotions et nominations sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés, pour prendre rang à compter de la date de leur réception, les militaires appartenant à l'armée active désignés ci-après :

Au grade d'officier

Charrot (François, Bernard, Marie), médecin en chef.
Chevalier du 29 novembre 1999,

Villiaumey (François, Michel, Just), colonel,
Arme blindée et cavalerie,

Au grade de chevalier

Labretoigne du Mazel (de) (Antoine, Marie, Patrick),
Chef d'escadrons, arme blindée et cavalerie ;
16 ans de services.

Décret du 3 mai 2013 portant promotion et nomination dans l'ordre national du Mérite.

JORF n° 105 du 5 mai 2013 pages 7716

ORDRE NATIONAL DU MERITE

Ministère de la Défense

Par décret du Président de la République en date du 3 mai 2013, pris sur le rapport du Premier ministre et du ministre de la Défense et visé pour son exécution par le chancelier de l'ordre national du Mérite, vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 6 mars 2013 portant que les présentes promotions et nominations sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés, pour prendre rang à compter de la date de leur réception, les militaires appartenant à l'armée active désignés ci-après :

Au grade de commandeur

Delort-Laval (Hugues, Georges, Henri) général de brigade
Officier du 14 décembre 2006

JORF n° 105 du 5 mai 2013 pages 7723

Ministère de la Défense

Par décret du Président de la République en date du 3 mai 2013, pris sur le rapport du Premier ministre et du ministre de la Défense et visé pour son exécution par le chancelier de l'ordre national du Mérite, vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 9 avril 2013 portant que les présentes promotions et nominations sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés, pour prendre rang à compter de la date de la remise réglementaire de l'insigne, les militaires n'appartenant pas à l'armée active désignés ci-après :

Au grade d'officier

Brochot (Patrice, Robert, Louis) 31 août 1951, capitaine
Arme blindée et cavalerie
Chevalier du 19 juin 1998

Nous leur adressons nos plus sincères félicitations pour ces promotions et nominations dans ces différents ordres qui récompensent des mérites éminents.

PROMOTION ET AFFECTATION

JORF n°0131 du 8 juin 2013 page texte n° 59
DECRET

Décret du 5 juin 2013 portant affectations et élévations, promotions et affectations, promotions dans la 1ère et la 2e section, nominations et affectations, nominations dans la 1ère et la 2e section et affectations d'officiers généraux

Pour prendre rang du 1er août 2013

Au grade de général de brigade

M. le colonel de l'arme blindée et cavalerie Guillaume de Sauville de Lapresle (François, Marie, Bernard), nommé commandant de la 7e brigade blindée à la même date.

Le président et les membres du conseil d'administration lui adressent leurs plus sincères félicitations.

NOUVELLES DE TOUS

Général Gérard BERGE : Merci, cher président, pour vos vœux qui touchent droit au cœur vos "administrés" et plus spécialement les plus anciens. Cette année encore, vous avez mené avec brio l'Amicale. En témoigne l'abondance d'informations de tous genres, le contact "virtuel" avec les unités engagées, la retransmission des bulletins de l'ASAF, le magnifique bulletin de l'Amicale, déposé dans nos boîtes aux lettres quelques jours avant Noël, et tant d'autres choses. Que cette nouvelle année nous vaille les mêmes contacts de qualité, et mes vœux Bercheny seront comblés. Et bien sûr, bon vent à l'Amicale et à tous ceux à qui elle doit son dynamisme. Pour vous et les vôtres, que 2013 soit une année agréable et exempte des tracasseries au travers desquelles nous naviguons les uns et les autres avec des succès divers. Bien fidèlement et amicalement à vous.

Jean BONANSEA : A cette veille de Noël il me vient un souvenir vieux de 50 années. C'était le soir de Noël 1962 à Tarbes. Il devait être environ 22 heures et nous étions dans notre chambrée en train d'ouvrir nos boîtes de conserves, éclairés par quelques bougies dans une ambiance festive ! Soudain, la porte de la chambrée s'ouvre et nous voyons notre capitaine arriver avec les bras chargés de victuailles et de bouteilles de champagne !! je crie fixe ! et il se met à rire ! Mon capitaine, vous avez quitté votre famille en ce soir si important pour eux pour venir participer avec vos petits gars à un moment de convivialité qui pour nous était énorme !!!! Et j'y pense encore aujourd'hui !! c'était le capitaine Combourieu ! (du toujours plus oultre).

Chef d'escadrons Cédric DUBOST : De retour du Liban, je tenais à vous adresser ce petit message à l'issue de ma courte visite des Bercheny de Deir Kifa. J'ai en effet profité de ma présence au pays du Cèdre pour rendre visite au régiment installé sur le site de la Finul. Entretien très chaleureux avec le chef de corps puis discussions avec de nombreux cadres avec qui j'avais servi. Tous semblent ravis de leur mission et l'ambiance témoigne d'une grande fraternité d'arme. Joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année. (déc 2012).

Colonel Gérard DUHESME : Je suis toujours en activité dans un grand « groupe-pneumatique-basé-en-Auvergne » où j'exerce la fonction de directeur des sites de Clermont-Ferrand. Responsabilités intéressantes parce que multifacettes comprenant une forte dimension relationnelle régionale. Naturellement, je suis toujours basé à Clermont-Ferrand où je serais heureux de recevoir les Bercheny de passage. Je vous renouvelle tous mes vœux les plus chaleureux et je vous prie de partager avec tous les anciens Bercheny l'expression de mon souvenir fraternel.

Alain FROUTE : Préfet (er), ancien commandant du 3e et du 4e escadron... vers 1971-1972... Merci président, de vos bons vœux. Tous les miens en retour, pour que l'amicale vous garde longtemps !
Je saisis surtout cette occasion pour sortir de mon long silence et pour vous dire que malgré mon éloignement de Tarbes, vos mails, vos lettres, vos images, toutes vos diffusions sont pour moi, à chaque fois, un véritable bain de jouvence : elles me permettent de replonger avec nostalgie dans ces lieux et dans ce milieu exceptionnel où j'ai connu tant de grands moments et tant de belles amitiés...
Grand merci, de tout cœur, à l'amicale et bravo pour l'efficacité de son président et de l'équipe qui l'entoure ! (Déc 2012)

Marc GELEDAN : Pour ma part, l'année 2013 sera une année de changement et de stabilisation. En effet, je repars dans le Vaucluse pour y être chef de culture viticole. Je viens de terminer mes certifications au lycée viticole de Monbazillac. Normalement, nous devrions enfin être posés en famille. Je vous tiens au courant.

Général Jacques GENEST : Merci de vos bien sympathiques vœux et partagez en retour ceux que je forme très chaleureusement à votre intention et à celle de tous les membres de l'Amicale,

avec une mention particulière pour le CA que vous présidez avec une passion et un dynamisme qui forcent l'admiration.
Les nouvelles du Liban que vous nous transmettez régulièrement me rappellent ces moments inoubliables qu'avec beaucoup de ceux qui vous entourent nous avons vécus en 1983. Cela fera 30 ans en septembre prochain...!
Espérant bien ne pas avoir cette année à faire face à d'incontournables obligations familiales, j'envisage très sérieusement de vous retrouver à l'occasion de la Saint Michel 2013.

Général Jean-Claude GODART : Je me joins avec joie à notre président pour vous souhaiter à mon tour une très heureuse nouvelle année, espérant notamment qu'elle épargne le plus possible celles et ceux qu'une santé fragile exposent particulièrement. Qu'elle nous donne aussi le ressort nécessaire pour soutenir nos jeunes camarades qui continueront comme par le passé à remplir les missions que le pays leur confiera, malgré et peut-être surtout lorsqu'elles se déroulent dans l'indifférence regrettable de nos concitoyens. (Déc 2012)

Guy JAFFRE : Bien reçu le bulletin n° 16, toujours aussi agréable à feuilleter. A la page 33, je découvre avec une certaine émotion la photo d'un EBR devant le Printemps, rue maréchal Foch à Tarbes. C'est la photo de l'EBR « Etendard » du 1er RHP prise à la mi-octobre 1962 au retour des 1er RHP et 35e RAP dans la garnison, j'en suis d'autant sûr que j'étais moi-même porte-étendard, la garde à l'étendard était composée des adjudants Pierrot Muzard et Arnold Orsulic, plus trois hussards décorés de la Valeur militaire. Le défilé du 11 novembre avait eu lieu à pied après la cérémonie Place Verdun, dans un smog presque londonien. (Déc 2012).

Chef d'escadrons Thomas-Gérard JOUBERT : Je ne pourrai hélas pas être des vôtres le 16 mai. Merci d'avoir relayé les informations de l'off Com, cela m'apportait une bonne bouffée d'oxygène de Bercheny durant mes longues heures d'études. Je termine mes 3 années à l'université et je suis actuellement en stage chez Spot Image à Toulouse pour les conclure. Je suis affecté à la DRM/SDO à Creil à compter du 1er septembre. Je m'éloigne de Tarbes mais Bercheny et les « Toujours Plus Oultre » restent dans mon cœur. Encore merci pour le travail que vous faites ! Amitiés parachutistes à tous les Bercheny !

Colonel François de LAPRESLE : Merci président de votre message et de vos félicitations qui me touchent particulièrement. Je sais que je dois cette inscription à ce que j'ai reçu des Bercheny et aux qualités inculquées au travers du savoir être et du savoir-faire propres à notre communauté humaine rayonnante et dynamique. L'amicale y a son rôle clé et je tiens à vous remercier du fond du cœur pour le lien intergénérationnel entretenu et ce souci de la vie de famille (dans ses moments d'épreuve ou de joie..). Cette inscription à la liste d'aptitude oblige à donner encore plus, mais « rien n'est trop dur pour un gars de notre âge »…Bien fidèlement. (déc 2012)

Colonel Jacques Langlade de MONTGROS : La réception du bulletin de l'amicale m'a replongé avec un brin de nostalgie ce soir dans la vie de notre cher régiment. Ce bulletin vivant reste un irremplaçable relais entre ceux qui ont la chance d'être en Bigorre et ceux qui s'en sont, bon gré mal gré, éloignés. Merci pour votre action quotidienne à laquelle j'associe l'ensemble du conseil d'administration dont je vois l'évolution se poursuivre avec la désignation d'un nouveau vice-président.
La vie parisienne est bien différente, avec de lourds enjeux pour notre défense ces temps-ci, chacun essayant d'apporter sa pierre à l'édifice futur. Attendons les derniers choix pour voir se dessiner notre futur outil de défense qui ne manquera pas de préserver son fleuron : Bercheny !
A très bientôt je l'espère.
Aude se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à votre épouse et à ceux qui vous sont chers d'excellentes fêtes de fin d'année. (déc 2012)

Major Eric MURZEAU : Je suis affecté en Martinique pour deux ou trois ans depuis le 2 novembre 2012. J'ai travaillé avec l'escadron qui est présent ici en Martinique. Je suis major de camp pour le DTA 33e RIMA. Après ma mutation de Saint-Maixent à Saumur en juillet dernier je me retrouve en Martinique avec mon épouse qui est mutée au 1er RSMA depuis octobre dernier. (déc 2012)

Marc NADON : 3 mai 1946, quartier Galifet à Constantine - 1949, quartier Espagne à Auch - 1953, départ en Indochine au BAPS - 1955, retour au 1er RHP quartier à Tarbes - 1964, affecté à la préparation militaire à Tarbes - 1970 CDA à Tarbes - 1976, terminus. Mes déplacements sont des plus difficiles, en plus du traitement cardiaque, la vue devient un handicap supplémentaire.

Claude PISANO : je vous remercie de votre invitation à l'occasion des rois. Hélas comme j'ai pu le lire sur votre bulletin de liaison, je ne suis pas le seul à avoir des difficultés à me déplacer. Heureusement que l'amicale est là pour nous donner des nouvelles du régiment qui est ventilé un peu partout dans le monde. je disais quand j'étais dans les CRS les voyages forment la jeunesse mais déforment les valises, on ne peut comparer les deux choses nous n'allions pas si loin avec des durées beaucoup plus courtes, et avec moins de danger.
Je m'aperçois que les anciens appelés du contingent sont frileux pour adhérer à l'amicale, soit par méconnaissance de l'amicale ou bien veulent-ils couper les liens avec cet épisode de notre jeunesse, dans le coin où nous ne sommes que trois à adhérer, Carles, Gentilini et moi-même. (déc 2012)

Capitaine Thierry RHONE : Je suis toujours au BOI du 4e régiment étranger à Castelnaudary comme chef de cellule emploi et planification. (Déc 2012)

Chef d'escadrons Jean-Christophe ROSSION : C'est toujours un plaisir de lire le bulletin de notre amicale et d'avoir ainsi des nouvelles de nos compagnons d'armes et des activités des escadrons. J'ai néanmoins une pensée toute particulière pour notre ex 11e escadron (ou URIAC) à la tête duquel j'ai eu la joie et l'honneur de servir de 2003 à 2005. Dans le bulletin n°16, j'ai d'ailleurs reconnu de nombreuses têtes d'anciens du 11. Professionnellement, je sers pour la troisième année consécutive en région parisienne, bien loin des Pyrénées. Je me contente donc des forêts de Vélizy et de Meudon pour entretenir ma condition physique de hussard para. Si le métier change, l'état d'esprit reste ! Bon vent à l'amicale pour 2013, à tous les amicalistes de Bercheny et merci aux membres actifs de l'amicale pour nous permettre de garder ce lien.

Général Bernard de la TOUSCHE : En ce début d'année 2013, mes vœux les plus sincères de bonne et heureuse année, à son président et à toute notre amicale. Que l'esprit si caractéristique de Bercheny Cavalerie et des Hussards parachutistes continue à vivre et à se développer entre anciens et ceux, aujourd'hui et demain, qui agissent et poursuivront sous son étendard pour le service et le succès des armes de la France. Vous ne manquez pas d'idées dans ce domaine.

Capitaine Hélène VUE : J'ai été affectée le 1er août 2012 à Bourg-en-Bresse pour commander l'escadron départemental de sécurité routière de l'Ain. Je suis retenue au tableau d'avancement pour le grade de chef d'escadron au 1er août 2013.

Jean-Claude WATREMETZ : à la retraite depuis septembre 2008 pour raisons familiales. Mon fils Quentin est affecté au 5e RHC et Erik au régiment d'artillerie de Suippes après 7 mois ½ en OPEX en Afghanistan (MDL tous les deux). C'est une joie de lire le bulletin et de voir les « trombinus » et le devenir de nos camarades de Bercheny. (Déc 2012)

VŒUX ANNÉE 2013

Membres de l'Amicale du 1er RHP (1)

Bernard Alexandre, André Arenas, Jacques Béhague, Jean Béréciartua, Raymond Bernard, René Bernard, Christian Bessenay, Alain Binet, Gal Raymond Boissau, Jean Bonanséa, Serge Bouillaud, Bernard Bouillon, Jean-Jacques Boulanger, Jean-Pierre Brouel, Emmanuel Buchet, Henri Cao, Robert Capdevielle, Roger Carles, Placide Carrétéro, Gilbert Castet, Jean-Louis Challier, Michel Chardon, François Charrot, Paul Chevrier, Gal Gilles de Cleene, Jean Cohou, Marcel Coirnot, Jean-Claude Colin, Louis Compère, Joël Cordenod, Henri Correira, Bruno Cornilleau, Emmanuel Corret, André Cothenet, Pierre Cottin, Julien Crampette, Michel Darracq, Frédéric Debaisieux, CES de Ligniville, Michel Delinotte, Gérard Didelot, Henriette Dottin, Georges Desbieys, Patrick Douau, Col Gérard Duhesme, Gilbert Dumuret, Daniel Dyrka Bonzyk, Alain de Courcelles, Daniel Douteau, Patrice Dunoyer de Ségonzac, Frantz Ehrlacher, Bruno Ferré, Marcel Feijoo, Michel Forget, Richard Gabrilli, Jacques

Gheysens, Claude Gibard, GA Hervé Gobilliard, Gal Jean-Claude Godart, Robert Goeury, Bernard Goetz, Fredy Goldner, Gérard Grousseau, Emmanuel Guerrero, Roger Guinot, Bernard Guillot, Ghislaine Hanicque, Jean-Claude Hazard, Alain Helm, Gilbert Hensinger, Bernard Hireche, Jacques Hoffbeck, Guy Jaffré, René Jaguenaud, Jean Jeangérard, Michel Jenny, Roger Joffraud, France Jounault, Paul Kerdraon, Joseph Lacroix, Gilles Laignelet, Bernard Lamanna, Georges Lapeyre, Jean Félix Laurelli, Laurent Lautrec, Yves Lecouillard, Philippe Léger, Marc Lehmann, Jean-Claude Lickel, Jean-Jacques Linoir, Michel Louis, Luc Luret, Roger Magnier, Norbert Maitre, Hugues Mary, Roger Mengelle, Georges Mezière, René Mignon, Patrick Millot, Bruno Mintelli, Maurice Moitrel, Col Jacques de Montgros, Gal Gérard Morel, Jacques Morin, Eric Murzeau, Pierre Muzard, Marc Nadon, Gal François Noiret, Jean-Louis Oliveras, Louis Ougier, Michel Pernuit, Jacques Perret, Cne Jean-Louis Petermann, Jean-Charles Pfaff, Laurent Pignet, Claude Pisano, Maurice Poisot, Bernard Portier, Jacqueline Priu, Roland Puigvert, Roland Ravel, Gérard Reichert, Thierry Rhône, Michel Rodier, Michel Rondeau, André Rossignol, CES Jean-Christophe Rossion, Benoît Rousseau, Gal Manuel Salazar, François Salle, Philippe Saumureau, Louis Sinbandhit, Hervé Simonin, Jean-Michel Sivilier, Francis Soder, Didier Sonneville, Bernard Spinosi, Stéphan Staine, Jean Staszak, Eric Stoëckel, Christian Subtil, CES Fabien Tabarly, Guy Tensa, Pierre Teran, Jacques Thierry, Marc Thoinet, Christian Tourenne, Henri Tricoire, Alain Truilhe, Gal Marcel Valentin, Gérard Valette, Bruno Vénérati, Maurice Vilain, Jean-Pierre Villaret, Gaëtan Villefroy, Henri Vrel, Jean-Claude Watremetz, Daniel Wibaud, Jean de Zayas.

Amicales et officiels (1)

Madame la Députée des Hautes-Pyrénées, Monsieur le capitaine Commandant le 2e escadron, Monsieur le capitaine Commandant le 1er escadron, Monsieur le capitaine Commandant le 3e escadron, Monsieur le capitaine Commandant l'escadron de commandement et de logistique, Monsieur le Président des Lieutenants de Bercheny, Monsieur le colonel Commandant le 35e RAP, Monsieur le Commissaire Divisionnaire Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Hautes-Pyrénées, Monsieur le capitaine Commandant le 35e Escadron de Gendarmerie Mobile, Monsieur le Président de la Fédération départementale des anciens combattants, Monsieur le colonel Délégué Militaire Départemental et Commandant d'Armes de la Place de Tarbes, Monsieur le Président de l'Union Nationale des Parachutistes de Tarbes, Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées, Monsieur le Sous-Préfet d'Argelès-Gazost, Monsieur Gérard Trèmege Maire de Tarbes, Monsieur Gilles Craspay adjoint au maire de Tarbes, chargé de l'éducation et de la Jeunesse, Monsieur Eugène Pourchier adjoint au Maire de Tarbes, chargé de la vie associative, Monsieur Michel Forget adjoint au maire de Tarbes, chargé des travaux et politiques contractuelles, Madame la secrétaire Générale de la Préfecture des Hautes-Pyrénées, Monsieur le Président du Conseil Général des Hautes-Pyrénées, Monsieur le Président de la Fédération Nationale d'Entraide Parachutiste Militaire, Monsieur le Président de l'Amicale des parachutistes du Sud-Ouest, Monsieur le Président de l'Amicale des Anciens parachutistes du 11e Choc, Monsieur le Président de la Fédération des anciens combattants Section Argelès-Gazost, Monsieur le Président de la 183e Section des médaillés militaires de Tarbes, Monsieur Picciochi - Union départementale des sections des médaillés militaires des Hautes-Pyrénées, Monsieur le Député des Hautes-Pyrénées, et Vice-Président du Conseil Régional, Monsieur le directeur de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Monsieur le Président de l'Association nationale des officiers de carrière en retraite, Monsieur le Président de l'Association Nationale des membres de l'Ordre national du Mérite, Section des Hautes-Pyrénées, Monsieur le Président du Comité FNACA de Tarbes, Monsieur le maire de Lannemezan, Monsieur le Président de l'Amicale des Anciens de l'Ecole des Troupes Aéroportées, Monsieur le Président de l'Amicale des Anciens du 3e RPIMa et des T.D.M., Monsieur le secrétaire général de l'Amicale 9e RCP, Monsieur le Président de la Société des membres de la Légion d'honneur, Monsieur le Président des Anciens combattants mutilés et victimes de guerre, Monsieur le président de la Société des membres de la Légion d'honneur, section des Hautes-Pyrénées, Monsieur Daniel Boucher Président de l'Association des marins des Hautes-Pyrénées, Monsieur Roger Sagot Président des A.C.V.G. section de Lourdes, Monsieur le président de la Fédération Départementale des Mutilés Combattants et V.G GR 213. Amicale du 3e dragons et EED3, Amicale du 1er régiment de cuirassiers, Amicale des chuteurs OPS, Groupement de l'UNACITA des Hautes-Pyrénées, Amicale du 5e régiment de hussards « Les Hussards de Lauzun », 5e régiment de hussards, amicale franco-allemande de Weingarten, Amicale du 17e régiment de génie parachutiste, Amicale des Opérations Spéciales.

(1) Le conseil d'administration vous remercie pour vos vœux et prie les membres, amicalistes et officiels que nous aurions omis de citer de bien vouloir l'excuser.

NOS JOIES

NAISSANCE

Le chef d'escadrons et Madame **Jean-Christophe ROSSION** partagent avec Eloïse la joie de vous annoncer la naissance d'Alexandre le 25 septembre 2011 et d'Arnaud le 17 octobre 2012.

L'amicale félicite les heureux parents et souhaite la bienvenue à Alexandre et à Arnaud.

Notre camarade **Jacques GHEYSENS** a le plaisir de vous annoncer la naissance de son petit-fils Léopold le 24 décembre 2012.

Léopold et sa maman Frédérique se portent bien.

L'amicale félicite les grands-parents et les parents, et souhaite la bienvenue à Léopold.

Monsieur et Madame **Maurice VILAIN** ont la joie de vous faire part de la naissance d'Hugo, au foyer de leurs enfants Jean-Christophe (MDL en acticité au 1er RHP) et Stéphanie, le 8 janvier 2013.

L'amicale félicite les grands-parents et les parents, et souhaite la bienvenue à Hugo.

Notre camarade **Philippe KUNTZ** a le plaisir de nous annoncer la naissance de sa petite-fille Inès le 6 mars 2013 au foyer de ses enfants Amélie et Salim Bardi.

L'amicale félicite les grands-parents et les parents et souhaite la bienvenue à Inès.

MISS NOUVELLE-CALEDONIE

La petite-fille de notre camarade Claude Raynaud a été couronnée « Miss Nouvelle-Calédonie » 2012 !!

NOS PEINES

Madame Anna Albrecht vient de nous faire part du décès de son mari, le lieutenant-colonel (er) **Nicolas Paul ALBRECHT** survenu au mois de juin 2012.

Nous avons appris le décès de Monsieur **Emile LINTANF** survenu le 5 juillet 2012.

Madame Bouvier nous a fait part du décès de son mari **Yves BOUVIER**, survenu le 9 octobre 2012 suite à une maladie.

Notre camarade **Frédy GOLDNER** nous fait part du décès de son épouse survenu le12 novembre 2012 des suites d'une opération à cœur ouvert. Les funérailles ont été célébrées le 16 novembre 2012 en l'abbatiale Saint-Nabor de Saint-Avold (57).

Notre ami **Jean MESSAGER** nous a fait part du décès de son épouse survenu le 3 décembre 2012. Nous lui avons dit un dernier « au revoir » le 5 décembre 2012 au crématorium des Pyrénées.

Notre camarade **Claude MORICE** nous a fait part du décès de son épouse survenu le 25 décembre 2012. Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 29 décembre 2012.

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès le 29 décembre 2012, à l'âge de 72 ans, de Monsieur **Claude TEYSSONNEYRE** (au régiment du 1er septembre 1960 au 8 octobre 1962. Il avait servi au 2e escadron). Ses obsèques ont eu lieu le 2 janvier 2013 en l'église de Ternay 69360.

Madame Jaffré a la profonde tristesse de vous faire part du décès de son mari l'adjudant-chef (er) **Jean-Yves JAFFRE**, le 30 janvier 2013. Ses funérailles ont eu lieu le 2 février en l'église de Fossemagne 24210.
Il a servi à l'ECS du 1er octobre 1975 au 31 août 1996. Il venait d'avoir 58 ans.

Notre camarade **Bernard BATIGNANI** nous a fait part du décès de son père survenu le 3 mars 2013 à l'âge de 84 ans. Ses obsèques ont été célébrées le 6 mars à Sigean (11130) dans la plus stricte intimité.

Madame Catherine JUNG, fille de notre camarade Emile VILLEMIN décédé le 2 mars 2011, vient de nous faire part du décès de sa mère **Jeannine VILLEMIN**, le 4 mars 2013.

Anciens du régiment ne faisant pas partie de l'amicale

Nous avons appris le décès de l'ADC (er) **Jean-Louis PASCAL** survenu le 4 décembre 2012. Il a servi au régiment à partir de 1975, entrecoupé de périodes d'osmose, il a quitté le régiment définitivement vers 2000. Il a servi successivement au 11e, au 4e, au 1er escadron et à l'ECS. Ses obsèques ont eu lieu en l'église de Siarrouy le 6 décembre 2012.

Le général Jacques Genest nous fait part du décès (à 53 ans) de l'aspirant **de SAINT-PIERRE**.
La cérémonie religieuse s'est déroulée le 17 mai à Paris en l'église Notre-Dame de l'Assomption et l'inhumation le même jour à La Ferté Saint-Cyr, dans le Loiret.
L'aspirant de SAINT-PIERRE avait participé avec le régiment à l'opération Diodon IV comme adjoint du capitaine de TROGOFF, officier renseignements du régiment. Il est parti bien jeune..!

L'amicale adresse ses sincères condoléances aux familles éplorées.

BON DE COMMANDE DU LIVRE DU RÉGIMENT (3 tomes)

Nom : ……..
Prénom : …….
Adresse complète : ……...;..
……
Email :…….
Numéro de téléphone :……

Souhaite recevoir …….exemplaire (s) du coffret «Bercheny, trois siècles d'histoire», au prix unitaire de 40 euros et 10 euros de frais d'envoi par exemplaire, soit un total de 50 euros par exemplaire.

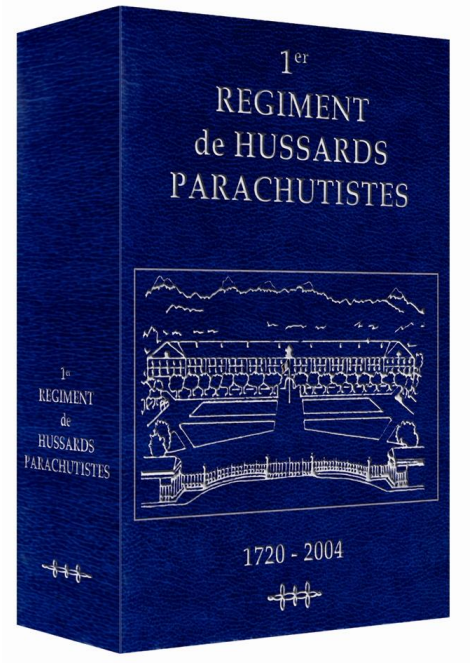

Cet ouvrage sera envoyé directement à votre domicile.

Montant total de votre commande: ..... euros

Commande à renvoyer avec le règlement
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de
« Amicale des hussards parachutistes de Bercheny »

A l'adresse suivante:
1er Régiment de hussards parachutistes
à l'attention de l'Officier Supérieur Adjoint
Quartier Larrey
BP 1429
65014 TARBES CEDEX 9
Pour tous renseignements complémentaires : 05 62 56 83 02

ANNALES 2012 DU 1er RHP

Seulement 5 euros l'exemplaire

Commande à renvoyer avec le règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de

« **Amicale du 1er RHP** »

A l'adresse suivante :

Amicale du 1er RHP
BP 20321
65003 TARBES CEDEX

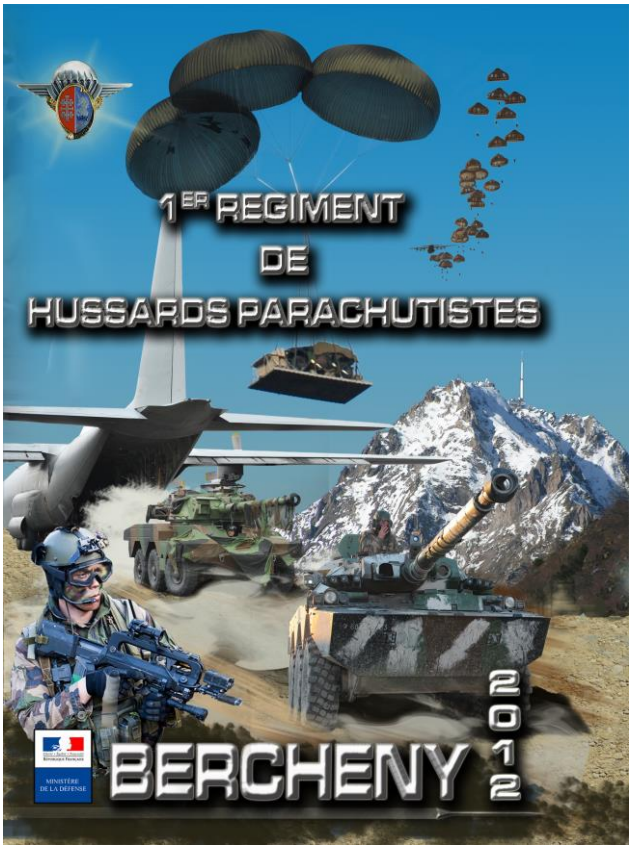

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMICALE DU 1er RHP

De gauche à droite : M. Forget, J.L. Fourcade, D. Sonneville, colonel E. Peltier, P. Faugon, T. Rousseau, M. Bussière, général J.C. Godart, B.Micheli, B. Derache, J.C. Lickel, P. Brochot, J.Moura

Boutique de l'Amicale

1 - *LES ÉCUSSONS DE POITRINE BRODÉS AVEC LE LOGO DE L'AMICALE*

Il existe deux modèles :

- **sur bande velcro : 15 euros**
- **avec attache de type pin's : 15 euros**

2 - *SONT ÉGALEMENT DISPONIBLES :*

- ***Insigne ENSOA 216è promotion Major Kieger : 20 euros***
- **Epingle de cravate avec le logo de l'amicale : *10 euros***
- **CD de la fanfare du régiment : *10 euros***
- **Insigne de l'amicale (pin's) : *8 euros***
- **Insigne régiment (pin's) *5 euros***
- **Brevet parachutiste mini (pin's) : *5 euros***
- **Autocollant (pour pare-brise) : *2 euros***
- **Frais d'envoi par commande : *2 euros***

Adressez votre commande à :
Jean-Luc FOURCADE
accompagnée d'un chèque à l'ordre de :
Amicale du 1er RHP
BP 20321
65003 TARBES Cedex

LES INONDATIONS des 2 et 3 Février 1952

ORDRE GÉNÉRAL N° 12

du Général commandant la 5me Région Militaire

Par application des dispositions de l'Instruction du 15 Mars 1934, le Général de Division JOUSSE, commandant la 5me Région Militaire, accorde :

" Un témoignage de satisfaction à l'Ordre de la Région "

au 1er Régiment de Hussards

pour le motif suivant :

" Régiment très bien tenu et commandé qui ayant eu son Quartier inondé par suite d'une crue brutale du Gers, dans la nuit du 2 au 3 Février 1952, a réussi sous les ordres de son Chef, le Lieutenant-Colonel TEYSSOU, à mettre en sécurité, avec célérité, ordre et méthode, le personnel et le matériel (*chars, munitions, essence*).

" D'autre part, a participé, activement, à des opérations de sauvetage à AUCH, VIC-FEZENSAC, RISCLE, LOMBEZ et CONDOM et a apporté une aide efficace à la population dans des conditions particulièrement difficiles et dangereuses en faisant preuve d'un dévouement et d'un courage digne d'éloges. "

TOULOUSE, le 22 Février 1952.

Le Général de Division JOUSSE
commandant la 5e Région Militaire :
Signé : **JOUSSE.**

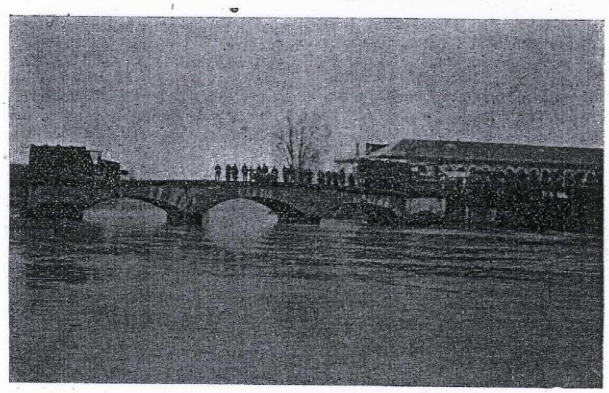

Le pont du quartier au moment de la crue.

Par application des dispositions de l'instruction du 15 Mars 1934, le Général de Division JOUSSE Commandant la 5e Région Militaire, accorde un témoignage de satisfaction à l'ORDRE DE LA REGION en faveur des militaires du 1er Régiment de Hussards désignés ci-dessous :

Maréchal des Logis FUMERY Jean, - 3e Escadron

Chef d'une équipe de secours, a dirigé avec beaucoup de courage et de sang froid, dans la nuit du 2 au 3 Février 1952 à VIC-FEZENSAC (Gers), l'évacuation de 50 personnes et le déménagement de plusieurs maisons et magasins, ceci dans des conditions particulièrement difficiles et dangereuses.

Maréchal des Logis PRÉVOTEL Robert - 1er Escadron

Mis avec son équipe de secours de 12 Hommes à la disposition de la commune de SAMATAN du 2 au 4 Février lors des inondations de la SAVE, a effectué de nuit, comme de jour avec courage et entrain, des opérations d'évacuation et de ravitaillement pénibles et parfois périlleuses.

A participé, en particulier, à l'évacuation de 22 voyageurs bloqués dans un car en panne dans un endroit où le courant était assez violent.

Maréchal des Logis PERRIN André - 2e Escadron

Chef d'une équipe de secours, a dirigé avec beaucoup de sang froid et de courage, dans la nuit du 2 au 3 Février, l'évacuation de 25 personnes à AUCH dans des circonstances particulièrement dangereuses, effectuant lui-même plusieurs évacuations.

Brigadier BIESA Albert - 3e Escadron

Brigadier au 3e Escadron qui, au cours des opérations de sauvetage à AUCH, a fait preuve de beaucoup de sang froid et a permis d'évacuer un important matériel qui allait être perdu.

Brigadier NOULET Georges - 3e Escadron

Brigadier du 3e Escadron, s'est particulièrement distingué au cours des inondations de VIC-FEZENSAC en évacuant avec ses hommes une trentaine de personnes, et tout spécialement en sauvant une jeune femme et un enfant qui risquaient de se noyer sans son intervention.

2e Classe FAUCON Adrien - E. C. S.

Chauffeur d'un camion, chargé de l'évacuation de personnes civiles pendant les inondations des 2 et 3 Février dans la Région de LOMBEZ (Gers), a rempli plusieurs missions dangereuses avec son véhicule avec beaucoup de courage et de sang froid.

2e Classe LOUGE René - 3e Escadron

Hussard du 3e Escadron qui, au cours des opérations de sauvetage dans la région de VIC-FEZENSAC et de TARSAC, a fait preuve de beaucoup de courage et de sang froid particulièrement en évacuant plusieurs personnes (vieillards et enfants) dans des circonstances difficiles et périlleuses.

TOULOUSE, le 5 Mars 1952.

Le Général de Division JOUSSE
commandant la 5e Région Militaire :
Signé : **JOUSSE**

Administration Rédaction
Équipe Presse
1er de Houzards - Auch

Mensuel

N° 40
Mars 1952

BERCHENY HOUZARD

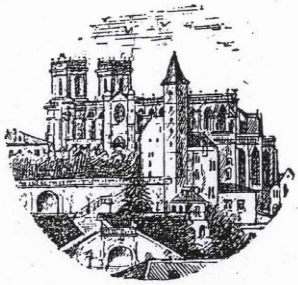

Notre Gascogne

Les Grandes Eaux-de-Vie de l'ARMAGNAC

Il y a longtemps que l'eau-de-vie est connue et appréciée. Au XIVme siècle, Arnaud de Villeneuve exaltait ses bienfaits et « déclarait que l'eau-de-vie prolongeait la santé, dissipait les humeurs superflues, ranimait le cœur, conservait la jeunesse. » Depuis cette époque, ses mérites n'ont pas diminué et, cependant, on lui impute bien des maux. Elle ne mérite pourtant pas toutes les attaques dont elle est l'objet. Ce n'est point, en effet, l'eau-de-vie de vin qui est la coupable dans les ravages causés par l'alcoolisme : ce sont les alcools d'industrie.

Il a été prouvé d'une manière indiscutable que tous les alcools de grains, de betteraves, contiennent, dans des proportions considérables, des principes toxiques : voilà les vrais coupables. Au contraire, il est parfaitement démontré aujourd'hui que les eaux-de-vie de vin pures de tout mélange, n'exercent aucune action nuisible sur nos organes. Ceci s'entend lorsqu'on fait de ces eaux-de-vie un usage modéré : l'excès des choses les meilleures peut devenir funeste.

Donc, les consommateurs doivent écarter toute mixture préparée avec des alcools d'industrie et n'accepter que des eaux-de-vie de vin.

Il n'y a, en réalité, que deux grandes marques d'eau-de-vie de vin : le Cognac et l'Armagnac.

Les différences que l'on peut constater entre les eaux-de-vie des Charentes et celles de l'Armagnac, proviennent du système de distillation employé.

Dans les Charentes, les eaux-de-vie sont distillées dans des chaudières dites « Charentaises ». On produit d'abord des brouillis ou flegmes qui titrent environ 25 ou 30 degrés. Ces brouillis sont ensuite repassés et l'on obtient une eau-de-vie qui titre de 60 à 70 degrés. Cette dernière chauffe est appelée bonne chauffe.

En Armagnac, on employait autrefois ce système de distillation. Il est encore employé chez quelques distillateurs, mais la plus grande partie des distilleries ont remplacé les chaudières Charentaises par un alambic ou chaudière spécial au pays et dit à jet continu.

Cet alambic est composé de deux chaudières en cuivre rouge superposées et communiquant ensemble. Ces chaudières sont surmontées d'une colonne à plateaux, également en cuivre rouge.

Le vin arrive d'une cuve surélevée dans le bas du réfrigérant où il commence à chauffer tout en condensant les

(Suite page 6)

Les grandes eaux-de-vie de l'Armagnac

(Suite de la page 1)

vapeurs alcooliques qui passent par le serpentin lequel est noyé dans le réfrigérant. Par la simple pression, le vin monte dans le chauffe-vin et dans le condensateur et sa température s'élève de plus en plus. Il tombe ensuite sur les plateaux où il se distille. Quand il arrive dans la chaudière supérieure, il est à peu près épuisé et finit de rendre tout son alcool dans la deuxième chaudière.

Quand le distillateur juge que le vin de la deuxième chaudière ne contient plus d'alcool, il l'évacue : on désigne ce résidu du nom de vinasses. La distillation est ainsi continue et se fait de jour et de nuit, tant que l'on a du vin à distiller.

La production en eau-de-vie d'une chaudière est de 10 à 12 hectos d'eau-de-vie à 52-55 degrés par vingt-quatre heures et ces eaux-de-vie provenant ainsi de la distilation des vins récoltés dans une région délimitée, sont désignées sous le nom d'Armagnac.

A la propriété ,la distillation est faite par des distillateurs qui ont des chaudières montées sur roues dites ambulantes et qui sont du même système que celui que nous venons de décrire.

On produisait autrefois dans l'Armagnac, près de 80.000 hectos d'eau-de-vie, mais malheureusement, depuis plusieurs années, cette production a diminué dans des proportions considérables, par suite des impôts très élevés dont sont frappées nos eaux-de-vie.

Nous avons dit que l'Armagnac est fabriqué de 52 à 55° centésimaux. Nous ferons remarquer en passant que, grâce à ce faible degré de distillation, l'eau-de-vie vieillit beaucoup plus rapidement et qu'il n'est pas nécessaire, comme cela se fait pour le Cognac, qui est distillé à 65 et 70°, d'y ajouter de l'eau destinée à diminuer cette trop grande force pour rendre l'eau-de-vie buvable. L'Armagnac est livré à la consommation tel qu'il est sorti de l'alambic et la seule modification qu'il ait subi est la bonification qui résulte de son vieillissement dans les fûts où il a été logé, en attendant sa mise en bouteilles. Il est logé dans des fûts ou pièces, contenant 400 à 450 litres ; ces fûts sont fabriqués en bois de chêne du pays. Avant de recevoir le liquide, ils sont préparés par des rinçages successifs dont le but est d'enlever au bois l'excès de tannin qui rendrait l'eau-de-vie âpre et trop colorée. Si on laisse l'Armagnac en fût, il diminue, pendant la première année, de 2 % en volume et de 2° centésimaux environ en litre. Quand on veut avoir une bonne eau-de-vie, on doit la laisser vieillir pendant cinq ans dans le fût.

Ce laps de temps est suffisant pour que l'Armagnac acquière une grande partie de ses qualités. Il a alors un délicieux bouquet de pruneau, avec une fine saveur de noisette, de coing, de pomme cuite, de violette, selon le cru qui l'a produit.

L'Armagnac est une eau-de-vie très agréable, d'une finesse et d'un moelleux comparable à celui des Fins-Bois, d'aucuns disent à celui des fines Champagnes, c'est-à-dire à celui des meilleures eaux-de-vie de Cognac. Il a, en effet, une sève si douce et si développée, un parfum si exquis, si suave, qu'il peut rivaliser avec les premières eaux-de-vie du monde.

Les eaux-de-vie d'Armagnac flattent le palais par leur parfum, lequel se conserve longtemps dans le verre qui les a contenues. Elles produisent, en nous, une douce chaleur qui réconforte. Un petit verre d'Armagnac pris après le repas, stimule les fonctions de l'estomac et active la digestion.

Le prix des eaux-de-vie d'Armagnac varie naturellemnt suivant l'âge et les crus dont elles proviennent.

L'Armagnac a participé à toutes les grandes expositions internationales depuis 1900 : Paris, Liège, Bordeaux, Londres, Lyon, Marceille, etc., et aux concours nationaux agricoles de Paris. Les dégustateurs ont apprécié l'excellence de nos vins et de nos eaux-de-vie, et les jurys, en décernant soit aux collectivités, soit aux maisons de commerce qui ont exposé individuellement, les plus hautes récompenses, en ont consacré la valeur.

DELIMITATION

L'Armagnac, comme le Cognac et les grands vins français, a été délimité.

Il comprend dans le département du Gers la majeure partie des arrondissements de Condom et de Mirande et quelques cantons des arrondissements d'Auch et de Lectoure.

Quelques communes des Landes et du Lot-et-Garonne y sont également rattachées.

Mission HARPIE en Guyane pour le 1er escadron du 30 octobre 2012 au 2 janvier 2013

Projetés en Guyane Française pour renforcer le dispositif HARPIE en renfort du 3e REI, les hussards parachutistes du 1er escadron, armant la 4e compagnie du DTA-33e RIMa (Détachement Terre Antilles en Martinique), ont été déployés sur les BOA (bases opérationnelles avancées) du Camp Maric et de Carbet Légion à 350 km au Sud-Est de Kourou le long de la frontière matérialisée par le fleuve Oyapock avec le Brésil. Ces 2 BOA ont pour vocation de servir de points d'appui contre l'orpaillage illégal et en particulier contre les flux logistiques liés à cette activité.

Le détachement du 1er escadron est constitué de 2 pelotons de combat et d'un peloton commandement et logistique, soit 64 hussards. La forêt équatoriale est un nouveau terrain d'opération exigeant avec lequel il faut faire preuve d'humilité et d'adaptabilité. Ce changement de terrain est une habitude pour l'escadron qui aura, ces dernières années, enchaîné les missions au Tchad (EUFOR), au Kosovo et en Afghanistan.

Après un stage au CEFE (Centre d'Entraînement en Forêt Equatoriale), les 2 pelotons rayonnent dans la région de Camopi et celle de la Sikini en soutien de la gendarmerie avec pour mission d'harceler les flux logistiques des garimpeiros qui ravitaillent les placers (sites d'orpaillage illégaux).
Le village d'Ilah Bella au Brésil en face de Carbet Légion diffuse une musique digne d'un concert afin de masquer le bruit des moteurs des pirogues qui déposent jour et nuit porteurs de marchandises et travailleurs illégaux en direction des sites d'orpaillage. Cette musique est le signal que les garimpeiros vont tenter de franchir nos dispositifs d'interception.

Cette mission, véritable opportunité, est très valorisante notamment pour les chefs et adjoints de groupe qui disposent d'une grande autonomie. Ils sont une force de proposition pour les chefs de peloton afin de planifier les patrouilles suivantes et de faire progresser nos modes d'actions.
Cette motivation des parachutistes se retrouve dans le bilan des marchandises saisies et détruites par les gendarmes en sept semaines de terrain :

- 48,2 grammes d'or ;
- 12 pirogues de 10m et 7 moteurs ;
- 9375 litres de carburant ;
- Plus de 10 tonnes de nourriture ;
- 7 Iridium et téléphones portables.

La base opérationnelle avancée temporaire (BOAT) de la Sikini est actuellement installée sur le poste de Carbet Légion à l'embouchure de la crique Sikini sur Oyapock. 28 parachutistes, 2 légionnaires du CEFE, une infirmière, 7 gendarmes et 2 piroguiers y vivent dans des conditions rustiques et exigeantes. La vie est rythmée par les patrouilles quotidiennes, ainsi que l'organisation et l'entretien du campement. Mettant leurs talents au service de la communauté, les hussards sont devenus boulangers, pêcheurs, chasseurs et bâtisseurs. Le poste est découpé en trois zones de bivouacs et une zone vie matérialisée par un carbet plus important pouvant abriter une section complète autour d'une grande table construite avec une pirogue « offerte » par

les garimpeiros. Le soir venu, chacun se lave et fait sa lessive dans la rivière car l'hygiène est primordiale pour vivre et durer en forêt.

Le Camp Maric à Camopi offre, quant à lui, des conditions de vie exceptionnelles au milieu de la forêt amazonienne. Entièrement construit en bois rouge il surplombe majestueusement l'Oyapock de son imposante silhouette. Toutes les commodités y ont été apportées au point qu'il ne manque absolument rien pour que chacun puisse y vivre agréablement (une vraie cuisine, une popote et une salle détente avec une télévision). Les parachutistes y montent la garde et protègent la piste d'atterrissage. Ils partent quotidiennement en patrouille à partir de ce point d'appui, le poste le plus avancé sur l'Oyapock des forces armées guyanaises (FAG) afin de protéger la Guyane et de faire respecter les lois de la France.

Fier de leur engagement auprès de leurs camarades du 3e REI, les hussards parachutistes auront fait honneur à la devise du 1er escadron : « Toujours plus Oultre ».

Capitaine Guillaume Geoffret
commandant le 1er escadron

Opération SERVAL pour le PRIAC du 2e escadron

Début janvier 2013, alors que la menace djihadiste se précise sur le Mali, l'activation des accords de défense franco-malien aboutit à la montée en puissance puis à la projection rapide d'éléments du 1er régiment de hussards parachutistes. Si le 4e escadron bénéficie de son prépositionnement à Abidjan pour pénétrer rapidement en territoire malien et mener une longue cavalcade, le 2e escadron en base arrière à Tarbes reçoit également pour mission de se préparer en vue d'une participation active à l'opération SERVAL.

L'alerte guépard du PRIAC (peloton de reconnaissance et d'intervention anti-char) montée depuis l'été 2012 est activée le dimanche 20 janvier 2013. Après une brève et intense montée en puissance, le peloton du lieutenant Herbelette rejoint le GTIA TAP (1erRCP à Toulouse puis 2eREP à Solenzara). Ses VBL et ses matériels sont convoyés jusqu'à la base aérienne d'Istres, puis rejoignent le peloton à Abidjan quelques jours plus tard.

C'est donc en République de Côte d'Ivoire que le PRIAC va valoriser sa préparation opérationnelle durant 3 semaines intenses et studieuses. Cette phase de préparations tactique, technique et physique a sans nul doute constitué le socle de cohésion et de compétences qui a permis l'excellent comportement au combat des hussards paras **au cœur de l'Adrar des Ifoghas.**

L'engagement des paras du « *Second de Personne* » sur le sol malien débute le dimanche 17 février par un décollage en C130 Hercule belge pour Gao. 48 heures plus tard, le PRIAC effectue un nouveau saut de puce en C160 Transall pour rejoindre Tessalit (situé à 85 km de la frontière algérienne et au pied de l'Adrar des Ifoghas). Incorporé à une **compagnie de marche** (les VBL sont restés à Abidjan…) issue de la CEA du 2e REP, le peloton côtoie la section anti-char et une section de voltige de légionnaires parachutistes.

Les 16 hussards para du PRIAC à Tessalit

Les VBL étant restés à Abidjan, les hussards sont donc engagés en combat débarqué, postes de tir MILAN, missiles et mitrailleuses de 12.7mm sur le dos. Ils vont participer à deux opérations majeures du GTIA TAP : PANTHERE 3 puis PANTHERE 6.

Feu, observation du tir et des destructions

PANTHERE 3 est la première opération. Dans la vallée d'Ametetai, 13 jours durant, les paras du PRIAC mettent en pratique tous les savoir-faire acquis patiemment depuis leur engagement dans l'armée et drillés à Abidjan. Plusieurs fois pris sous le feu ou au contact même des djihadistes, les hussards font preuve d'allant et de courage, tirant des ACMP MILAN à 7 reprises, un peu plus de 300 coups de 12.7 et de FAMAS sur divers objectifs (caches, pick-up et huttes abritant des ennemis). Les coups portés aux GAD (Groupes Armés Djihadistes) sont rudes.

4 jours de repos puis de préparation permettent à tous de se régénérer avant de se lancer à nouveau dans la bataille avec l'opération **PANTHERE 6**. La vallée de Terz, située 10 km au sud d'Ametetai, devient la nouvelle zone d'opérations du GTIA pour 9 jours. Les conséquences de la première opération ayant été désastreuses pour les GAD, plus aucun accrochage n'a lieu. Toutefois, le hussard sait aussi renseigner. Son œil de cavalier permet ainsi la découverte et la saisie d'armement, de munitions et de véhicule de combat.

La prise du PRIAC

Le musée du 2e REP devrait d'ailleurs bénéficier sous peu d'un magnifique pick-up avec canon bitubes de 23mm découvert par le PRIAC…

Les opérations ayant rempli leurs objectifs, le GTIA TAP est désengagé sur Abidjan à partir du 28 mars. Un passage apprécié en sas de décompression à Chypre début avril précède le retour du PRIAC à Tarbes le 11 avril 2013.

Cette mission restera à jamais gravée dans la mémoire de ces 16 hussards de Bercheny : intensité de l'engagement et baptême du feu reçu par tous ; courage, cohésion et compétence comme valeurs cardinales.

Lieutenant Herbelette
Chef du peloton PRIAC

Marche d'infiltration, MILAN sur le dos

La satisfaction après l'engagement, mais la vigilance demeure !

Le 3e escadron en mission au pays du Cèdre

Déployé depuis septembre 2012, le 3e escadron du 1er régiment de hussards parachutistes arme l'escadron d'éclairage et d'investigation (EEI) de la Force Commander Reserve (FCR) de la FINUL au Sud-Liban.

Commandée par le chef de corps du 1er RHP, le colonel PELTIER, la FCR est le bataillon d'intervention d'urgence de la force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL). Basé à Dayr Kifa, il est en mesure d'intervenir sur court préavis (moins de trois heures) dans tout le Sud-Liban, dans le cadre de la résolution 1701.

Au quotidien l'escadron d'éclairage et d'investigation mène des missions variées : de la patrouille de reconnaissance à l'entraînement conjoint avec les forces armées libanaises (FAL) en passant par des échanges avec les différents contingents étrangers engagés au sein de la FINUL.

La FCR concentre néanmoins ses efforts sur le soutien des FAL afin qu'à leur tour, dans l'avenir, elles puissent prendre à leur compte la sécurité et la stabilité du Sud-Liban.

Les patrouilles conjointes : surveiller et renseigner

Dès son arrivée sur le théâtre, l'escadron s'est approprié l'aire d'opération en réalisant plusieurs types de missions en coopération systématique avec les FAL : patrouilles d'observation et de reconnaissance, patrouille de surveillance le long de la « *Blue Line*[1] » ou tout simplement patrouilles de présence pour montrer la force et rassurer les populations. L'escadron mène également régulièrement des missions de surveillance de nuit à partir d'un dispositif statique conjoint.

Ces missions régulières sont aussi le meilleur moyen dont disposent les pelotons pour bien connaître leur environnement et être en mesure de s'engager sans délais sur l'ensemble de la zone d'opérations si la situation l'exigeait.

La coopération avec les FAL : le cœur des activités

Dans le cadre du partenariat entre la FCR et les FAL, les pelotons de l'escadron sont régulièrement binômés l'espace d'une semaine avec une section de l'armée libanaise. Ces échanges bilatéraux sont organisés en deux phases : une phase d'instruction sur le camp de Dayr Kifa et une phase de mise en pratique sur un terrain de manœuvre des FAL.
Différents savoir-faire techniques et tactiques sont étudiés : contrôle de foule, check point, réaction face à un IED, secourisme de combat, TIOR, combat en zone urbaine ou encore tir avec l'armement de dotation.
Ces échanges entre hussards et soldats libanais sont très appréciés : ils favorisent la cohésion et le partage d'expériences toujours enrichissantes.

Nomadisation : découverte et interopérabilité entre les bataillons de la FINUL

L'escadron, articulé en sous groupement tactique interarmes, est déployé deux fois par mois dans les secteurs espagnols et italiens. Ces nomadisations, d'une durée de 3 à 5 jours, regroupent généralement deux pelotons, une section d'infanterie et un groupe du génie (17e RGP), commandés par le poste de commandement de l'escadron.
Déployés dans différentes emprises de la FINUL, les SGTIA profitent alors d'un cadre multinational et d'un programme dense :

Patrouilles communes de jour comme de nuit, instruction technique, échange de savoir-faire tactique, présentation de matériels et tournois sportifs permettent non seulement de renforcer les liens avec les principaux contingents de la FINUL mais surtout de driller les procédures et vérifier l'interopérabilité indispensable à cette mission de réserve.

Actions de proximité : soutien à la population

En complément des missions opérationnelles, l'escadron mène aussi des actions de coopération civilo-militaire au profit de la population du Sud-Liban. Ainsi deux fois par semaine, une équipe armée par le peloton de commandement et de logistique dispense des cours de français dans une école primaire proche du camp français.

Au cœur d'un pays longtemps marqué par la guerre, le 3e escadron participe ainsi à la stabilité du Sud-Liban dans un contexte régional fragile.

Ici, chacun sait que la situation est réversible, chacun comprend que le moindre incident peut à nouveau enflammer le pays du cèdre et chacun s'engage au quotidien pour être prêt, le cas échéant, à intervenir au profit des forces intérimaires des Nations unies.

C'est une mission difficile et exigeante mais elle est à la mesure de notre escadron, de notre régiment, de notre brigade. Nous sommes ici au cœur de notre métier : être prêt à intervenir dans l'urgence !

D'ailleurs plus qu'un métier, c'est notre vocation d'échelon blindé d'urgence !

***1** : Blue line : la ligne bleue matérialise la ligne de retrait des forces israéliennes.*

Capitaine Arnaud de Coincy
Commandant le 3e escadron

.

Le raid blindé du 4e escadron au Mali d'Abidjan à Tombouctou et Gao

L'escadron blindé de l'opération LICORNE armé par le 1er RHP quitte Abidjan le 11 janvier 2013 pour mener une succession de raids blindés au Mali : Bamako, Tombouctou, Gao et Ménaka.

Arrivé en octobre 2012 en Côte d'Ivoire, le 4e escadron, appartient alors pour 4 mois à l'opération LICORNE armée par le 3e RPIMa. Cette force prépositionnée est prête à intervenir partout en Afrique occidentale et centrale. Elle ne le sait pas encore.

Le 11 janvier 2013 : « *Les groupes armés djihadistes du Mali continuent leur inexorable progression vers le sud et menacent de s'emparer de Bamako sous 48 heures. Le président malien lance un appel au secours. La France y répond favorablement.* » Depuis Abidjan, les hussards parachutistes suivent alors, comme tous les Français, les actualités qui tournent en boucle sur les chaînes d'information.

La frontière malienne n'est qu'à 700 km de la capitale ivoirienne. A cet instant, ils sont loin d'imaginer la mission qui va bientôt leur être confiée.

Un engagement autant inattendu qu'inespéré est décidé : il prend la forme d'un raid blindé. Il se fera par la route et sur matériel majeur - ERC et VBL. En quelques heures, grâce à la préparation et la réactivité de tous, l'escadron est prêt.

Cet engagement est un succès grâce à la rusticité et à l'endurance des hommes et du matériel. Voilà comment cela s'est passé !

L

Tout commence à Abidjan le 11 janvier 2013 à 15h00. A cet instant, l'escadron assure la défense des emprises françaises de la capitale ivoirienne. Sans autre forme de préavis, l'alerte est donnée pour effectuer dès le lendemain à 7h00 un raid blindé d'une durée de 3 jours en direction de Bamako.

Une fois libérés de la contrainte de la garde, les hussards parachutistes parent les engins, perçoivent les munitions, aident les mécaniciens à faire sortir des ateliers les blindés encore en visite ou récupérer du matériel stocké Guépard…et il faut aussi confectionner ses sacs. La partie commandement est d'emblée sur la constitution des TUEM et des ODB. Il faut aussi traiter la partie administrative puis se pencher sur les ordres reçus, les exploiter et les décliner pour les pelotons…

En quelques heures, un sous-groupement à dominante blindée est constitué. En plus du peloton d'éclairage et d'investigation et des deux pelotons ERC, l'escadron est renforcé par une section appui du 3e RPIMa et une section du 17e RGP. Le SGTIA est désormais fort de cinq pions de manœuvre auquel s'ajoute le TC1. En chiffre, ce sont 130 hussards, marsouins et sapeurs parachutistes et une quarantaine de véhicules qui s'apprêtent à mener un raid de 3 jours vers Bamako. Douze heures auront donc suffi pour préparer un SGTIA qui montait la garde et qui n'était pas d'alerte !

Une succession de raids blindés : BAMAKO, TOMBOUCTOU, GAO et MENAKA

1er raid : ABIDJAN-BAMAKO en 3 jours

Parti le 12 janvier à 8h00, le 1er raid s'est effectué sur plus de 1200 km. La colonne de véhicules met deux jours pour traverser la Côte d'Ivoire du sud au nord sans connaître de difficultés majeures. Dans le but de préserver les engins pour la mission future, les ERC sont mis sur PEB jusqu'à la frontière ivoiro-malienne.

Pour le franchissement de la frontière, les Sagaie sont débarquées et poursuivent le raid par la route. Dans tous les villages traversés, la population malienne en liesse accueille le convoi. Il faut encore un jour et une nuit pour atteindre le 1er objectif : Bamako.
L'escadron y rejoint des éléments de l'opération EPERVIER et ceux du Guépard récemment arrivés de France. C'est le début de l'opération SERVAL.
A Bamako, une pause de quelques jours s'avère nécessaire pour permettre les recomplètements, une bonne remise en condition et l'intégration dans le GTIA 01 armé par le 21e RIMa. La première mission de rallier les capitales ivoirienne et malienne par la route en trois jours est déjà en soi un succès.

2e raid : BAMAKO-TOMBOUCTOU en 5 jours et SEVARE-GAO en 26 heures
Après cinq jours passés sur l'aéroport de Bamako, un nouvel ordre tombe. L'escadron doit rejoindre au plus vite l'aéroport de Sévaré - 600 km plus au nord - et le tenir. Pour cela, une partie de l'escadron ira par la route, l'autre sera aérotransportée. Cela tombe bien, c'est notre spécialité ! L'intervention d'urgence par la troisième dimension !
Malgré nous et parce que l'évolution de la situation tactique en a décidé autrement, l'escadron sera alors définitivement séparé en deux. Une première partie aux ordres du capitaine commandant rejoint effectivement Sévaré dans le fuseau est par aérotransport. 14 rotations de C130 sont nécessaires pour acheminer hommes et matériel sur l'aéroport. La mission est de tenir le point stratégique. Ce SGTIA restera une semaine sur place avant de recevoir l'ordre d'effectuer un nouveau raid en direction de Gao. A nouveau, les parachutistes vont parcourir 600 km de jour comme de nuit pendant 26 heures sans pause sinon celles pour réparer les véhicules qui souffrent sur un terrain particulièrement difficile.

460 militaires maliens accompagnent ce raid. Il est conduit dans un climat et une zone d'insécurité. L'entrée à Gao se fait le 27 janvier matin après une nuit éprouvante. La mission est désormais de tenir le pont puis de sécuriser l'aéroport.
Le reste du SGTIA blindé, resté aux ordres de l'officier adjoint, progresse finalement sur le fuseau ouest : Markala puis Tombouctou par la route et surtout par la piste. La mission de ce nouveau sous-groupement est de guider et d'escorter le TC2 isolé jusqu'à la ville mythique. Il participera aux quelques 80 manœuvres de force et de désensablement durant les cinq jours de progression. Ils entreront finalement dans la ville le 29 janvier après avoir certainement vécu le raid le plus éprouvant à la fois pour les nerfs et pour les véhicules.

3e raid : GAO-MENAKA en 24 heures

Après quelques jours passés en sécurisation de l'aéroport de Gao, un FRAGO donne une nouvelle fois l'ordre du départ au sous-groupement conduit par le commandant d'unité. Dans la nuit du 8 au 9 février, un dernier raid blindé doit être mené pour permettre la libération de Ménaka aux mains du MNLA. Là encore, les pistes, aussi difficiles soient-elles, n'auront pas raison de la pugnacité des hussards et des mécaniciens. En moins de 24 heures, ils rejoignent la ville occupée et participent à sa libération. L'apparition des canons de l'ERC 90 a été un facteur dissuasif indiscutable.

La réussite de la mission tient essentiellement à trois aspects : une bonne préparation, l'engagement d'une capacité légère et la rusticité tant humaine que matérielle.
Au bilan, en cinq semaines, le sous-groupement blindé a parcouru une moyenne de 6000 kilomètres dont près de la moitié en raid blindé.
Les hussards, marsouins et sapeurs parachutistes du sous-groupement blindé ont rempli leur mission sans faillir, faisant fi de la fatigue, de la chaleur, du sable, des pannes et des difficultés.
Cette succession de raids blindés a mis en exergue les aptitudes de « l'échelon blindé d'urgence », rapide, rustique, capable de couvrir en sûreté de longues distances, capable aussi d'intervenir par la troisième dimension, capable enfin de manœuvrer pour surprendre, devancer, dépasser, et atteindre l'objectif assigné.
L'escadron aura fait honneur à sa devise « Sans répit » et permis aux hussards parachutistes d'être à la pointe de l'engagement opérationnel dans l'urgence.

Capitaine Sayfa Phanbandith
commandant le 4e escadron

Lexique

ERC : Engin Roue Canon - VBL : Véhicule Blindé Léger - TUEM : Tableau Unique Effectif - ODB : Ordre De Bataille
TC 1 et 2 : Train de Combat 1 et 2 - SGTIA : Sous-Groupement Tactique Inter Armes - FRAGO : FRAGmentary Order
ELI : Elément Léger d'Intervention - MNLA : Mouvement National de Libération de l'Azawad

Les « Servir sans subir » au Liban

Lundi 6 mai 2013, c'est sous l'augure d'une journée radieuse mais bien remplie que la grande partie des « servir sans subir » reprend le service après un long moment d'absence loin de notre belle garnison tarbaise. En admirant le merveilleux panorama des crêtes enneigées de nos montagnes des Pyrénées, les hussards paras au passant gris lunaire ne peuvent s'empêcher de comparer ce paysage avec le spectacle tout aussi hallucinant des pentes du Mont Hermon au Liban sud…Alors, le temps se fige, les souvenirs font surface…

L'aventure a commencé en ce mois de septembre 2012 où une grande partie de l'escadron de commandement et de logistique commandé par le capitaine Dubois a été projeté au Liban Sud dans le cadre de la mission de paix de la FINUL (Force Intérimaire des Nations Unies au Liban).

L'arrivée s'est faite de nuit sous un temps clément mais d'une lourdeur palpable. A peine le temps de percevoir le gilet pare-balles et la collation d'accueil dans la zone aéroportuaire de Beyrouth que nos paras voguent déjà sur un bateau de transbordement en direction de Naqoura. La monotonie et la moiteur ambiante étreignent nos hussards qui ne tardent pas à trouver un peu de repos sur cette « Carolyn » d'acier et de bois aux couleurs de la FINUL. 6 heures de roulis plus tard, le réveil matinal se fait sous la chaleur d'un soleil déjà bien levé et au bruit des turbines vrombissantes du cargo qui accoste sur un quai, somme toute assez rustique mais très fonctionnel.

Premiers contacts avec les soldats étrangers de la FINUL, en effet, un détachement autrichien est chargé de nous emmener en bus au camp de Deyr Kifa. Par les vitres de nos transporteurs climatisés, le paysage libanais défile, il est à l'image du pays, généreux, agréable, amical mais aussi compliqué et quelques fois très tumultueux. Les camps de 9.1 et 9.10 sont enfin en vue, perchés sur une ligne de crête, ils sont disposés face à face et séparés par une route goudronnée. Leur superficie est très réduite et il n'y a pas de constructions superflues. Cependant tout le confort est présent, salle de musculation, foyer, ordinaire, douches en quantités suffisantes, bungalows bien entretenus, internet, un parcours de footing circulaire restreint (1100 mètres) mais offrant quelques dénivelés intéressants. La présence de nombreux bastions de protections, de merlons et de « T walls » de béton nous rappelle immédiatement l'ambiance qu'il pourrait y avoir en cas de dégradation de la situation.

Cette vision nous conforte dans l'idée que la mission de paix qui nous a été confiée est une mission à part entière, à la difficulté évidente mais à la hauteur des Hussards de Bercheny. A peine débarqués, les formalités administratives sont accomplies, les paras prennent possession de ce que seront leur logements pour 6 mois et les consignes débutent.

3 à 5 jours après, la relève descendante est partie et les protagonistes sont en place. L'escadron de commandement et de logistique, disposé sur 9.1 et 9.10, formera l'UCA, l'unité de commandement et d'appui sous le commandement du capitaine Dubois.

L'ECL mais aussi des sapeurs du 17e RGP de Montauban, des circulateurs du peloton de circulation routière de la BFA, des aviateurs, et même des marins. La tâche est délicate car la cohabitation n'est pas évidente sur un camp de cette dimension. Pour cela le CDU sera secondé par : l'adjudant Fradet, adjudant d'unité et l'adjudant-chef Hanryon, officier adjoint logistique. Seront également présents à la tâche le secrétariat du chef de corps sous la houlette du mdl-chef Bon, la chancellerie, avec l'adjudant Rodriguez, le peloton transmissions régimentaire avec l'adjudant Michalinko.

Sur 9.10, seront installés une grande partie des pelotons mobilité et multi techniques, l'adjudant-chef Lepec, l'adjudant-chef Duhamel, l'adjudant Anquetin… Les commandos du GCP assureront quant à eux la protection du chef de corps dans ses déplacements et ses réunions et durant le séjour ils seront très nombreux.

Le rythme de travail de l'escadron est intense, les « servir sans subir » font honneur à leur devise dans tous les domaines. Les rendez-vous ont été nombreux sur le théâtre, les activités se sont succédées sans répit.

Tout a commencé par une fête car, nous avons, quelques semaines après notre arrivée, célébré la Saint Michel, notre protecteur. De grandes tables étaient dressées à l'extérieur, sur les parkings, tout le monde a mis la main à la pâte, instant de cohésion entre hussards, fantassins, sapeurs et camarades de toutes armes. L'UCA avait sa tablée et s'est rapidement distinguée par la hardiesse et la qualité de ses chants.

Le lendemain tout était déjà rangé dans les stocks du brigadier-chef Atipa, le fourrier de l'escadron, et les activités reprenaient de plus belle : Cours de français dans les écoles auxquels chaque personnel de l'escadron a participé et pour lesquels les souvenirs de ces enfants du sud Liban apprenant notre langue resteront gravés. Patrouilles avec les hussards de l'escadron d'éclairage sur les pistes de l'AOR à travers ce paysage grandiose du Liban, instant d'émotion palpable en longeant la « Blue Line » séparant Israël et le Liban…

Octobre et novembre se sont rapidement écoulés, les journées ne se ressemblant pas et les fêtes de Noël furent encore un moment privilégié où les « servir sans subir » se sont encore donnés pour le concours de crèches en réalisant un travail de très bonne facture sur le thème des « paras ». Pendant la soirée de Noël, le secrétaire d'état aux anciens combattants qui nous rendait visite put apprécier un concert des « Blue liners », composé de musiciens de l'UCA et dont le chanteur n'était autre que le capitaine Dubois.

L'ambiance fut excellente. Après avoir accueilli l'année 2013 comme il se devait, les hussards de l'escadron se remirent rapidement au travail, les activités se succédèrent, nos mécaniciens et spécialistes des pelotons multi techniques œuvraient chaque instant pour les revues diverses, en

particulier celles menées par les vérificateurs des Nations unies, et le maintien opérationnel des véhicules, de l'armement et de l'optique.

Les tours de garde, les patrouilles, les cours de français (et d'anglais !) se succédaient pour les hussards de l'escadron, les alertes « shelters » aussi, alertes pendant lesquelles il fallait rejoindre au plus vite son poste dans le bastion attribué. Lors de ces alertes, notre peloton transmissions était sur le qui-vive pour vérifier toutes les liaisons et déployer les VAB du PC TAC.

La vie sur le camp était ainsi rythmée, les instants de détente et sport furent également nombreux et variés.

En effet, l'adjudant Aouad de l'ECL et officier des sports régimentaire animait le mandat par de nombreuses rencontres et activités sportives. Challenges de la Saint Michel, jeux de Koufra, épreuves de force…

Toutes les unités étaient conviées, les trophées ont été âprement disputés mais les « servir sans subir » ont fait honneur à leur escadron en remportant dans un bel esprit et une chaude camaraderie quelques-uns d'entre ceux qui étaient les plus convoités.

L'escadron a également participé à la plus belle course du mandat, les 100 kms de Deyr Kifa. Le principe était simple : acheter des kilomètres pour pouvoir accompagner les 3 coureurs qui s'étaient lancé le défi de parcourir 100 kms non-stop, le tout au profit de nos blessés de l'armée de Terre.

Ce fut une belle leçon d'humilité et d'humanité, un moment inoubliable pour les hussards.

C'est dans cet état d'esprit que s'est terminé le mandat. Les consignes furent d'une grande qualité, le retour fut aussi long que l'aller, entre 24 et 36 heures pour certains mais les souvenirs étaient là.

Aujourd'hui les Pyrénées nous sourient mais il arrive quelques fois aux « servir sans subir » de se rappeler la blancheur du mont Hermon.

Lieutenant Kawiecki
Peloton GCP

LE MOT DU TRÉSORIER

<u>COTISATIONS</u> : Le montant est inchangé depuis 2003 soit <u>20 euros</u>

Le compte au CCP n° 294-269 Z TOULOUSE, a été clôturé le 31 décembre 2012.
L'amicale a ouvert un compte à la Banque Populaire Occitane

Certains ont «oublié» 2013 voire 2012 (vous aviez jusqu'au 1er avril pour vous mettre à jour). Les quelques membres à jour jusqu'en 2010 ont été placés automatiquement en sommeil le 1er mai 2013, et ne reçoivent plus rien de l'amicale.
N'hésitez pas à régulariser dès maintenant.

<u>Comment savoir quelle est la dernière cotisation versée</u>
Sur les étiquettes des enveloppes que vous recevez, figure en haut à droite l'année de la dernière cotisation reçue.
Contactez votre banque et privilégiez le virement bancaire annuel.

BANQUE POPULAIRE OCCITANE

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE
IBAN / BIC

Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé RIB	Destinataire du relevé *Space intended for the recipient*
17807	00005	95421203108	68	

Domiciliation / Paying Bank BPOC TARBES

Identifiant international de compte bancaire	Identifiant international de l'établissement bancaire
IBAN : FR76 1780 7000 0595 4212 0310 868 *International Bank Account Number*	BIC : CCBPFRPPTLS *Bank Identification Code*

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.
This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfer, invoice payments, etc.)

Titulaire du compte / *Account holder*
ASS AMICALE DU 1ER RHP
QUARTIER LARREY
65000 TARBES

LE MOT DU SECRÉTAIRE

N'oubliez pas de signaler tout changement d'adresse postale, de numéros de téléphone, fixe et/ou portable, d'adresse Internet.

Permanence tous les mercredis de 14 h à 15 h : Tél : 05 62 56 83 73
Adresse Internet de l'amicale : **amicale1rhp@aol.com**
Adresse du site Internet de l'amicale : **http://amicale1rhp.fr**
Adresse du site Internet du Régiment **:** **http://www.rhp1.terre.defense.gouv.fr**

Pour l'achat de brevets, bérets, macarons, insignes du régiment et autres, adressez-vous directement au Maître tailleur du 1er RHP : Tél : 05 62 56 83 07

<u>Adresse de l'amicale :</u>
Amicale du 1er RHP
Quartier Larrey
BP 20321
65003 TARBES Cedex

ÉPHÉMÉRIDE

- Repas de tradition de l'amicale le samedi 14 septembre 2013
- Ravivage de la Flamme à Paris le 19 septembre 2013
- Saint Michel avec le régiment fin septembre et assemblée générale de l'amicale